

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE
NIMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

METROPOLE

MARS 2022
N° 66



ILLUSTRATION ©FOA

INVERSER LA TENDANCE

DANS LES BUS,
LE RESPECT C'EST
TOUS LES JOURS



04

BRÈVES

08

PORTRAITS



13

DOSSIER

20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

24

PROTECTION BIENS & PERSONNES



26

MOBILITÉS

29

EAU & ASSAINISSEMENT

32

HABITAT



34

DÉVELOPPEMENT DURABLE

38

DÉCHETS & ENCOMBRANTS

42

BIODIVERSITÉ



44

ÉCOTOURISME

46

ZOOM AGGLO

50

DÉMOCRATIE



51

NUMÉROS UTILES

Nîmes Métropole : bâtiment "Le Colisée", 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9
04 66 02 55 55 - lacom@nîmes-metropole.fr

Directrice de la publication : Sabine Torres, Directrice de la Communication

Rédaction : Florence Bennouar et Direction de la Communication de Nîmes Métropole

Photos : Direction de la Communication de Nîmes Métropole

Illustrations : Œuvre réalisée par Foa (couverture)

Création maquette & infographies : MGT Quidam

Impression : Imaye Graphic - Tirage : 118 600 exemplaires

Distribution toutes boîtes aux lettres de Nîmes Métropole : Adrexo - Dépôt légal à parution

ÉDITO



Franck Proust
Président
de Nîmes Métropole

Chères habitantes,
Chers habitants,

C'est un plaisir de vous retrouver pour ce premier numéro du magazine Métropole de l'année 2022. Un plaisir d'autant plus grand que je suis heureux de vous annoncer de bonnes nouvelles, si précieuses en ces temps souvent troublés.

Tout d'abord, nous pouvons tirer un bilan positif de l'année 2021 avec de nombreux engagements tenus : redressement des finances de l'Agglo, implantations d'entreprises et créations d'emplois, confiance retrouvée entre tous les élus et maires de Nîmes Métropole.

En 2022, ma volonté est de maintenir le cap sur les compétences prioritaires que sont les mobilités, le développement économique et la protection des biens et des personnes. Les actions proposées ont été votées à plus de 90 %, ce qui conforte la direction prise.

Le rayonnement de notre territoire est également amorcé avec deux nouvelles destinations lancées ce printemps depuis l'aéroport de Nîmes : Dublin et Edimbourg. Voilà qui nous ouvre un peu plus les portes du Royaume-Uni et de l'Europe !

Dans ce numéro, je vous invite donc à retrouver ces bonnes nouvelles tandis que sont décryptés les cinq grands chantiers de l'année en cours, ceux qui vont changer la donne pour notre écométropole.

De mon côté, je continue à défendre des dossiers structurants tels le contournement Ouest destiné à désengorger le Nord de l'Agglo, ou la 3^e voie à quai à la gare Nîmes-Pont-du-Gard, qui doit relier plus efficacement la gare Nîmes-centre.

Mon ambition est claire : impulser une dynamique pérenne pour ce territoire, le faire rayonner avec fierté, donner envie aux entreprises et citoyens de s'y installer, redonner de l'espoir sur les perspectives d'avenir, notamment en matière d'emplois.

Je veux le dire avec force : la réussite est de nouveau possible tandis que nous avons inversé la tendance !



Artiste à l'honneur Foa fait la couv' !

Issu de la culture graffiti, Yann - Foa de son nom d'artiste - est né à Montpellier mais a choisi Nîmes depuis plus de 20 ans.

Sérigraphie d'art, édition d'affiches et de livres d'art, reliure, impression sur textile... Dans son atelier du tiers-lieu Vaisseau 3008, rue de l'Hôtel-Dieu, chaque technique est pour lui l'occasion de mettre en scène les thèmes qui lui sont chers et qui parlent de la folie du monde. Surpopulation, pollution, technologie aliénante, tout ce qui nous dévore... Pour illustrer "Inverser la tendance", le thème du magazine qu'il perçoit comme un impératif nécessaire, Foa a choisi la mise en abyme du pinceau de l'artiste qui repeint la ville et la verdit. L'art peut lui aussi inverser la tendance...

foastreetprint.bigcartel.com

@foa.streetprinter

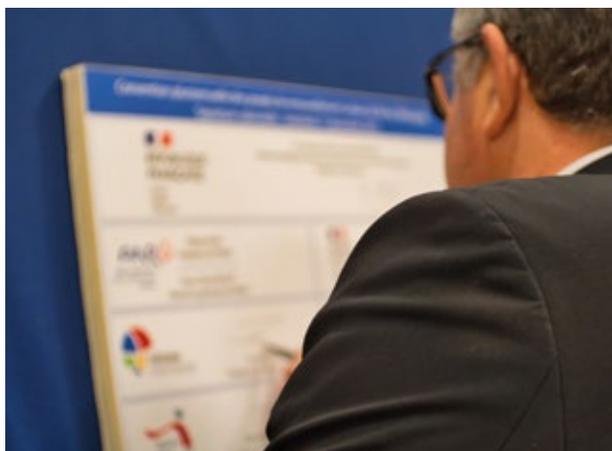
Rénovation urbaine Signature du NPNRU

Fin décembre, Franck Proust, président de l'Agglo, a signé solennellement la convention du Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2021-2024 porté par Nîmes Métropole, aux côtés de Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, et en présence d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement. Un NPNRU exceptionnel de 471M€ investis pour combattre l'insalubrité, rénover les logements et offrir de meilleures conditions de vie aux habitants de l'Agglo. Réponse ambitieuse et attendue par les partenaires et les habitants, qui fait suite à plusieurs années de travail de toutes les équipes de l'Agglo et de la Ville de Nîmes, ainsi que des bailleurs et des services de l'Etat, sans oublier le Département du Gard et la Région Occitanie.



Visite de communes Rencontre avec les élus de Moulézan

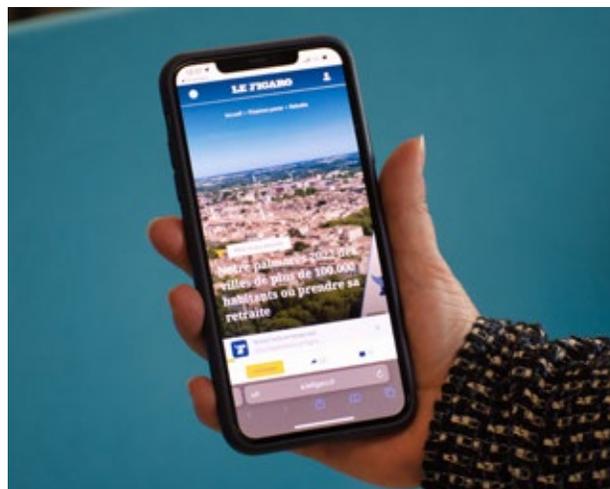
Lors de sa prise de mandat, Franck Proust, président de Nîmes Métropole, s'est engagé à partager un temps d'échange privilégié avec les élus de l'Agglo afin de renforcer ses liens avec les communes. En janvier, direction Moulézan, en Leins Gardonnenque, à la rencontre du maire Pierre Lucchini et de son conseil municipal. Au cœur des échanges : les projets de la commune tels que la création d'une cantine, la rénovation de chemins ruraux ou la création d'un parc éolien. L'occasion également d'évoquer la relation avec l'Agglo et les enjeux de la délégation communautaire confiée à Pierre Lucchini, vice-président aux énergies renouvelables, qui défend la préservation des paysages de notre Agglo. Une rencontre suivie d'une visite du village et de ses commerces de proximité, d'une grande vitalité.



Consultation Réseau Tango

La parole aux habitants

Du 25 janvier au 15 février 2022, 13 ateliers ont été menés par l'Agglomération et Transdev, délégataire du réseau Tango. Près de 300 personnes se sont inscrites pour échanger ensemble sur le réseau de demain. Dessertes, fréquences, tracés : différents scénarios ont été modélisés et soumis aux participants qui ont pu exprimer leurs avis et leurs besoins. L'ensemble des commentaires recueillis est actuellement à l'étude au sein de la Direction Mobilités de l'Agglo. Prochaine étape : la réunion du Comité de partenaires avant le déploiement de l'offre à la rentrée de septembre 2022. À noter que ce nouveau réseau s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilité (PDM) 2030 de l'Agglo à l'horizon 2023.



Rendez-vous (Silver) Éco de l'Agglo

Nîmes, 1^{re} au Palmarès du Figaro

D'ici 2030, les 60 ans et plus devraient représenter plus d'un tiers de la population française. Une opportunité pour les entreprises et notre territoire tandis que Nîmes a été classée 1^{re} par le Figaro au palmarès 2022 des villes de plus de 100 000 habitants où prendre sa retraite ! La silver économie - ou « économie des cheveux blancs » - est un ensemble d'activités économiques et industrielles dédiées aux seniors, concernant de multiples secteurs : de l'alimentation aux loisirs en passant par les transports, la santé, le sport ou encore l'habitat. Animé par Jean-Marc Blanc, directeur de l'Institut méditerranéen des métiers de la longévité (Fondation I2ML), et Paul Durand, du Silver Occ Clusterlab, l'Agglo a tenu fin janvier un Rendez-Vous Éco pour en détailler toutes les opportunités.



Suivi des travaux T2

Mise en service confirmée en septembre 2022

Après 10 mois de chantier, 7 des 9 stations de la future ligne de Tram'bus T2 sont sorties de terre, la quasi-totalité des trottoirs, des voies circulées et de la plateforme du réseau réalisés. Dès le mois d'avril, tout un chacun pourra se réjouir de la fin des travaux sur le secteur Chemin Bas d'Avignon - Route d'Avignon - Talabot (Centre). Quant au secteur Mas de Mingue - Paloma, il est prévu en août. Les travaux de finition, eux, interviendront sur la totalité du tracé de mai à septembre 2022 (mobiliers, essais, reprises, etc.), jusqu'à l'inauguration. Pour en savoir plus sur ce chantier, rendez-vous sur le site dédié trambus.nimes-metropole.fr ou contactez la référente Agglo :

Magalie Bosquet (Direction Mobilités)

06 75 41 67 09 / magalie.bosquet@nimes-metropole.fr

Protection contre les inondations

Signature du PAPI 3 Vistre

Dans le cadre de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi), qui lui est dévolue depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agglo a la responsabilité d'aménager les cours d'eau et d'assurer la gestion des ouvrages (digues, barrages), pour prévenir les inondations sur son territoire. En effet, le territoire de Nîmes Métropole est fortement inondable, que ce soit par débordements ou phénomènes de ruissellements torrentiels. Elle réalise donc des travaux d'envergure inclus dans des « Programmes d'actions de prévention des inondations » (PAPI). En janvier, aux côtés de 9 autres partenaires, Nîmes Métropole a signé le PAPI 3 Vistre, soit 113 M€ d'investissements pour réaliser ces travaux qui débuteront fin 2022. Un dossier âprement défendu par Franck Proust, président de l'Agglo, devant la Commission mixte inondations (CMI), à Paris, et soutenu par l'État à hauteur de 50%.



8 mars, journée des droits des femmes

Dans les bus, le respect c'est tous les jours !

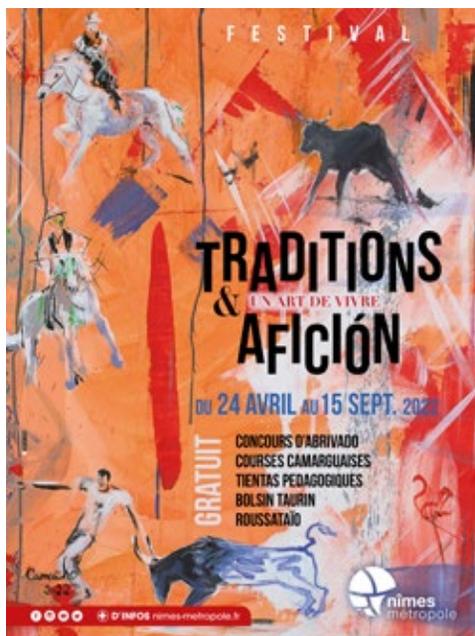
À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'Agglo s'est mobilisée pour communiquer auprès du jeune public dans ses bus Tango. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'égalité femmes-hommes, récemment mise en place dans l'Agglo. Objectif ? Créer des liens positifs entre jeunes filles et jeunes hommes, par le biais de messages simples et concrets, d'actions inclusives et ludiques. De nombreuses incivilités étant constatées dans les transports en commun, l'Agglo a donc communiqué sur le respect attendu chaque jour et pas seulement le 8 mars. Au programme également : distribution de tulipes d'Occitanie aux voyageurs femmes et hommes, et interventions de la compagnie Kifelidé, spécialisée en théâtre forum et sensibilisation des jeunes publics.

Dernier magazine n°65

Erratum Dossier spécial 20 ans

Rendre à Gaudin ce qui appartient à Gaudin ! S'il n'a pas ménagé ses efforts pour concourir à la naissance de l'Agglo en 2002, Michel Autier n'était pourtant pas préfet du Gard comme nous l'indiquons par erreur dans le dernier magazine Métropole (Chapô du dossier spécial « 20 ans de Nîmes Métropole », p.13). Michel Autier était alors sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Gard. Le préfet n'était autre que Michel Gaudin, préfet du Gard entre 1998 et 2002, à qui revient la signature le 26 décembre 2001 de l'arrêté portant création – à compter du 1^{er} janvier 2002 – de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole. À tous deux l'Agglo reste reconnaissante.





Festival Traditions & Afición 2022 (Re)découvrir les traditions taurines

Pour sa seconde édition, le festival itinérant « Traditions & Afición, un art de vivre », va sillonner le territoire et prendre vie dans quelque 23 communes de l'Agglo. Du 24 avril au 15 septembre, (re)découvrez les traditions taurines qui font l'âme de Nîmes mais aussi de nos villages : concours d'abrivado, courses camarguaises, tientas pédagogiques, bolsin taurin, roussataïo... Tout un art de vivre à portée de tous les habitants puisque entièrement gratuit ! Un programme d'exception mis en beauté par l'artiste camarguais Camacho, qui signe l'affiche et le poster inclus dans ce magazine, à conserver sans modération !

Amélioration de l'habitat Des fonds pour aider à rénover les logements

Début mars, l'Agglo a signé deux conventions majeures : la première concerne le renouvellement du partenariat entre Nîmes Métropole et FDI Groupe, qui avance aux propriétaires en difficulté les fonds leur permettant de réaliser des travaux de rénovation énergétique, de modernisation ou d'adaptation au handicap et au vieillissement.

La seconde concerne les conventions avec FDI et les syndicats Camilleri et Nexity, encadrant les travaux d'urgence de quatre copropriétés de la galerie Wagner, à Nîmes. Des conventions majeures pour lutter contre la fracture énergétique et moderniser l'habitat de tous, y compris les plus fragiles financièrement. A noter qu'en 2021, Nîmes Métropole a mobilisé près de 11 millions d'euros d'aides financières en faveur des propriétaires et a aidé plus de 700 foyers dans les 39 communes de l'Agglo.



Appel à contributions Partagez la mémoire du quartier Marché Gare

Vous habitez le quartier ? Vous étiez commerçant sur le site ? Transmettez-nous vos souvenirs !

La plus ancienne zone d'activités économiques du territoire (1957) va connaître une modification en profondeur pour devenir un bel écoquartier. Si l'Agglo souhaite conserver et faire vivre la mémoire de ce site, notamment au travers de la conservation de bâtiments patrimoniaux iconiques du lieu, elle souhaite aussi mettre en lumière la mémoire collective. Un appel est donc lancé aux Nîmois qui ont côtoyé, de près ou de loin, le Marché Gare. Témoignages, photographies d'époque, documents sur l'histoire du lieu... Toutes les contributions sont les bienvenues ! L'ensemble des informations orales et matérielles collectées d'ici le 15 mai 2022 par l'association Negpos pourront donner lieu à une exposition.

**Contact : contact@negpos.fr
06 71 08 08 16 / 09 75 20 95 89.**

Ils font bouger l'agglo

Dans chaque magazine, nous vous proposons de découvrir des actions remarquables menées par les habitants de Nîmes Métropole. Célèbres ou anonymes, résidant dans l'une des 39 communes du territoire ou ponctuellement éloignés (mais si proches par le cœur !), ils participent - et répondent en écho - aux valeurs qui fondent notre identité. Voici les portraits de quatre personnalités dont le profil a retenu notre attention pour leur courage, leur altruisme, leur créativité ou encore leur capacité de résilience.

Émily, sa vie dans une bulle (de savon)



Recettes, packaging, idées... tout était déjà là. » Sa boutique en ligne ouvre en avril 2018 : « *J'ai commencé la fabrication des produits dans une chambre chez mon père, à Saint-Dionisy...* ». Depuis septembre 2019, elle a installé son atelier chemin de La Planette, à Nîmes, et a enfin pu s'agrandir. Sa famille l'inspire et ses produits portent le nom de ceux qui l'entourent : savon au miel de Maël, savon visage de Claire, shampoing de Sophie... Sur les emballages, les illustrations sont signées de Clémentine, sa petite sœur.

En 2017, un doctorat en neurosciences en poche, la carrière d'Émily Quentin aurait pu prendre une dimension internationale ; mais après cinq ans passés à Paris et cinq autres à Montpellier, trop loin de chez elle, c'était suffisant. Au même moment, les premières polémiques sur les dangers de l'aluminium dans les déodorants sortent et la conduisent à regarder de plus près ses produits cosmétiques. « *J'ai vu que ce n'était pas terrible...* » La jeune femme commence donc à fabriquer des produits pour elle et se prend de passion pour les huiles végétales et leurs bienfaits dans la composition des crèmes hydratantes et des savons. Une passion tellement dévorante qu'en faire un

métier devient très vite une évidence. Fin 2017, elle quitte son labo de recherche avec en tête tout le concept de La Brique, cosmétiques éthiques et responsables. «

" J'ai commencé la fabrication dans une chambre chez mon père... "

Émily

Un savon tout coco bleu indigo en hommage à Nîmes

Les produits, savons, shampoings solides, dentifrices solides, sérums, baumes pour le corps, contiennent entre deux et six ingrédients et sont labellisés Nature et Progrès. Des idées pour enrichir son offre, Émily en a presque une par jour ! Une au hasard ? Créer un savon tout coco bleu nuit, à l'indigo de Nîmes, un peu frais pour l'été et, pourquoi pas, estampillé du fameux crocodile... Elle ne se fixe qu'une règle : « *Faire les choses au talent, sinon ce n'est pas rigolo !* »

www.savonnerielabrique.com
Tél. 06 30 75 15 60

Nicolas et Damien, ADN 100 % Nîmois, ambition 100 % internationale

Nicolas Cabanel et Damien Ferracci sont amis depuis le collège, ont fait de la musique ensemble et se connaissent très bien. Pourquoi le préciser ? « *Parce que nous savions en décidant de nous associer qu'il n'y aurait pas de risque d'incompatibilité* », explique Nicolas. « *C'est un vrai atout d'être deux. Deux amis qui partent à la conquête de quelque chose* », renchérit Damien. Conquête, le mot leur va bien. Après des expériences professionnelles solides chez Sabena Technics pour le premier, Nestlé pour le second, ils ont donc décidé de mettre leurs compétences au service d'un projet commun. Avec deux impératifs non négociables : s'implanter à Nîmes, leur ville de cœur, et privilégier avant tout la dimension humaine de leur entreprise. Supernova, leur start-up née en juin 2020, est un outil de business plan destiné aux entrepreneurs et aux entreprises. Plus simplement, « *nous avons créé une application qui permet à toute personne qui crée son entreprise de trouver son modèle économique, de vérifier si son projet est viable* », expliquent-ils.

Supernova, un outil de pilotage entrepreneurial

Cet outil de pilotage entrepreneurial, ils l'ont conçu comme le maillon manquant entre le monde du travail et le monde de la comptabilité. « *Beaucoup d'entrepreneurs n'ont pas conscience de ce besoin mais ce pilotage peut leur permettre de valider des choix stratégiques pour leur activité.* » Avec un volet pédagogique très apprécié par les clients. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat



" Nous savions en nous associant qu'il n'y aurait pas de risque d'incompatibilité "

Nicolas et Damien

Occitanie leur a fait confiance et utilise Supernova pour accompagner ses porteurs de projet. Le réseau des BGE (Booster et Garant de l'Entrepreneuriat, réseau associatif national) aussi. Une grande satisfaction pour Nicolas et Damien. Des bureaux square de la Couronne à Nîmes,

une levée de fonds accompagnée par FinTouch, fonds d'investissement nîmois pour grandir, l'ascension de Supernova est en cours, calée sur l'enracinement nîmois des deux amis et leur ambition internationale.

www.supernova-business.com

Marie, un circuit et les sports mécaniques en héritage



Marie Bondurand le confie d'emblée : « Je suis née dans le monde des sports mécaniques et je n'ai pas eu d'autres choix que de m'y rattacher au fil des années. » Peut-être pas si difficile pour l'enfant qui a joué aux petites voitures très tôt... Le circuit automobile grandeur nature a été créé à Lédénon par ses parents en trois ans, de 1970 à 1973. Elle a commencé à y travailler en 2000, d'abord dix ans aux côtés de sa mère pour apprendre, avant d'évoluer vers la direction. Aujourd'hui, Marie dirige le service administratif et fonctionne en binôme avec son

" Les circuits doivent être des lieux de sensibilisation aux bonnes pratiques "

Marie

frère Jérôme à la tête du service technique. Sa famille est là, elle aussi, pour faire tourner le circuit. Quel est le quotidien de la directrice ? Il se partage entre deux activités : la location des pistes aux clubs français et étrangers qui viennent s'entraîner, faire du "roulage", et l'organisation de compétitions phares de sports mécaniques puisque Lédénon, grade 2, fait partie des huit circuits en France qui peuvent en accueillir.

Des compétitions phares accueillies à Lédénon

Championnat de France Superbike en mai et Championnat de France FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) GT Séries en septembre, grosse mobilisation pour l'équipe du circuit qui travaille en partenariat avec les associations sportives à des événements qui peuvent accueillir jusqu'à 10 000 personnes. Bien sûr la crise sanitaire a mis un coup de frein à ces rendez-vous mais l'activité semble repartir. La réouverture de la piste de karting est envisagée et surtout, Marie Bondurand veut développer des actions de sécurité routière. « Les circuits doivent être des lieux de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la bonne conduite, c'est très important. » Elle réfléchit donc à des partenariats avec l'auto-école et la moto-école présentes sur le site et avec la Sécurité Routière. Et pour le passage de relais ? Aucune inquiétude, son fils Alexandre, champion de France 208 Racing Cup 2021, sait déjà qu'il reprendra... le volant.

www.ledenon.com
04 66 37 11 37

Michel, Une fierté enracinée, un rêve devenu réalité



“ La SCIC Bioo-Rhône est soutenue parce que c’est un projet qui a du sens ”

Michel

De sa carrière à La Poste, Michel Gabach évoque ses treize déménagements et sa passion pour les animaux de basse-cour lui imposant qu’il ait toujours un jardin à proximité. Il est d’ailleurs le fondateur du club avicole gardois en 1979. Mais ce qu’il aime avant tout, ce sont les villages ruraux. Fontanès, Pompignan, Codognan et Saint-Dionisy dont il devient maire parce qu’il a le goût « *de la chose politique. Se retrouver les manches et aller au charbon* ». Au charbon, il n’a pas hésité à y aller quand un agriculteur du village a projeté de vendre 7,5 hectares de terres classées en ZNIEFF (Zone naturelle d’intérêt écologique,

faunistique et floristique) pour en faire une brocante. « *Ce n’était pas possible. C’est comme ça qu’est né le projet de la SCIC (Société coopérative d’intérêt collectif) Bioo-Rhône.* »

Aider les jeunes agriculteurs à s’installer

L’idée : acheter des terres avec les citoyens et les collectivités, tous actionnaires, pour y installer de jeunes agriculteurs en agroécologie et mettre à leur disposition des ateliers agricoles. Une idée aussi simple qui nécessite de s’armer de patience. Mais la ténacité de Michel Gabach va payer. Permis de construire obtenu en

2016, subventions décrochées auprès de Nîmes Métropole, du Département, de la Région, de l’État et de l’Europe pour ce projet « *qui a du sens* », les ateliers agricoles loués à tout petit prix sortent de terre et les exploitants s’installent. Et fin mars 2021, la Halte paysanne, boutique montée par l’association Vaunage Terres durables et tenue par les vingt-sept producteurs qui y vendent leurs produits en circuit court, ouvre ses portes. L’ambition de Michel ? Poursuivre sur cette lancée en augmentant la superficie des terres et en fédérant de nouveaux producteurs.



Vous connaissez un “talent du territoire” qui peut tous nous inspirer ? Partagez votre enthousiasme et contactez-nous pour le faire connaître : lacom@nimes-metropole.fr

Aéroport de
Nîmes



fabrique à souvenirs



Découvrez nos destinations en vol direct au départ de Nîmes

nimes.aeroport.fr



AÉROPORT
Nîmes





« La réussite est de nouveau possible tandis que nous avons inversé la tendance »

Entretien avec Franck Proust
président de Nîmes Métropole

L'année 2021 coïncidait avec le 1^{er} anniversaire de mandat du nouvel Exécutif, élu en 2020. Plusieurs grands projets ont démarré sous le signe du développement économique et durable, leitmotiv de notre écométropole. Ces projets se poursuivent bien sûr en 2022 et vont même prendre de l'ampleur tandis que de nouvelles actions vont également se déployer. Bilans des actions menées et décryptage de celles à venir par Franck Proust, président de l'Agglo.



© Chabanne Architecte



Pour développer le tourisme et l'attractivité du territoire, les élus de Nîmes Métropole ont voté l'attribution d'une enveloppe de 10 millions d'euros pour cofinancer le futur Palais des congrès de la Ville de Nîmes.

Quel bilan faites-vous des actions menées jusqu'à présent ?

Franck Proust : Je peux dire que le bilan est positif car les principaux engagements pris lors de l'investissement en 2020 ont été tenus, notamment en matière de transport, de transition énergétique ou de soutien à l'économie. Par ailleurs, les finances ont été redressées et les compétences de l'Agglo recentrées. Nous avons développé l'attractivité du territoire ; nous avons également concrétisé des projets structurants et, j'en suis heureux, nous avons renforcé la confiance entre les élus.

Outre les projets directement portés par l'Agglo, nous accompagnons financièrement près d'une centaine de chantiers dans

« Nous voulons garantir un équipement harmonieux du territoire au service de toutes ses communes et de tous ses habitants »

les communes membres grâce aux fonds de concours de Nîmes Métropole, soit une dotation de près de 6M€ par an, permettant de garantir un équipement harmonieux du territoire au service de tous ses habitants. C'est ainsi

que le nouveau centre omnisports de Bouillargues a vu le jour par exemple, et que l'Agglo a voté le cofinancement du futur Palais des congrès de la Ville de Nîmes, destiné à développer le tourisme et l'attractivité du territoire tout entier.

Accompagné de mes vice-présidents, j'ai continué à défendre des projets majeurs tels le contournement Ouest, destiné à désengorger le Nord de l'agglo, et la 3^e voie à quai à la gare Nîmes-Pont-du-Gard, destinée à relier plus efficacement la gare Nîmes-centre. Ce premier bilan est donc positif et pour cela, je remercie encore nos 39 maires et 104 élus communautaires, qui ont su collaborer, prendre des décisions fortes et parfois difficiles au nom du bien commun.



Le taux de chômage est un point noir de notre territoire : quelles actions concrètes sont menées en matière d'économie ?

Comme vous le savez, une de mes priorités est le développement économique et notamment la création d'emplois. Je suis chef d'entreprise (*ndlr : Franck Proust est agent général d'assurances Axa, à Nîmes*), et je sais combien un emploi stable est important pour assurer l'avenir d'une personne, d'une famille. Nous avons ainsi attiré plusieurs entreprises dont Soprema, qui va implanter d'ici 2023 deux sites de production dans la ZAC Mitra, investir 35M€ dans le territoire et créer 150 emplois à terme. En mars, Pack Solutions s'installera également sur notre

« Je veux redonner de l'espoir sur les perspectives d'avenir, notamment en matière d'emplois »

territoire et créera 30 nouveaux postes de gestionnaires d'assurances et développeurs informatiques d'ici fin 2022. Autre projet d'envergure : celui de l'implantation d'une nouvelle maison d'arrêt sur l'ex-base Ocvia, qui représentera près de 150M€ de travaux, et générera 300 à 350 emplois, sans oublier près de 4M€ de prestations d'entretien, de blanchisserie et de restauration à des prestataires locaux.

Le défi de la transition énergétique et du développement durable est immense sur notre territoire. Quelles perspectives en 2022 ?

Notre Agglo a résolument pris le chemin d'une véritable écométropole, alliant développement économique & durable. Côté transition énergétique et résilience du territoire face au dérèglement climatique, nous avons notamment lancé en 2021 le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et le Projet alimentaire

territorial (PAT), qui vont être pleinement déployés en 2022. L'appel à projets Plan climat est désormais doté de 100 000 euros pour soutenir la réalisation de projets d'associations, entreprises, communes ou institutions du territoire en lien avec le développement durable. Nous avons également de grands défis à relever en matière de tri sélectif et de gestion des biodéchets à la source ; nous allons soutenir les habitants et les communes pour gagner ce match ensemble.

Au niveau européen, nous avons également marqué des points avec la validation du projet RescEU, qui plantera, d'ici 2023, la première base européenne de la protection civile et de la lutte contre les feux de forêt sur l'aéroport de Nîmes. Dans le cadre du consortium Nemausus, qui regroupe 7 pays et 24 membres, dont Nîmes Métropole, nous allons mettre notre expertise au service des populations européennes. En bref, nous voilà champions d'Europe et nous pouvons tous en être fiers !



Soprema, leader de l'isolation thermique des bâtiments, a choisi Nîmes Métropole pour implanter deux unités de production et créer 150 emplois.

Quels sont les projets 2022 qui vont impacter le quotidien des habitants de l'Agglo ?

Je pense notamment au Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU), au Nouveau Programme d'actions de prévention des inondations PAPI 3 Vistre ou à l'inauguration du second tronçon de la ligne de tram'bus T2, qui reliera la gare Nîmes-centre à la scène de musiques actuelles (Smac) Paloma. Je pense aussi à la construction de pistes cyclables, à l'ouverture de nouvelles lignes depuis l'aéroport de Nîmes, à la mise en service de l'usine de méthanisation et à la requalification des zones d'activités économiques gérées par l'Agglo.

Ils ne sont pas les seuls projets mais ce sont les plus emblématiques, ceux dont nous pouvons tous être fiers, car ils vont concourir au développement de notre territoire et changer sa physionomie pour les générations à venir. Ce sont des réalisations qui vont améliorer la qualité de vie des habitants de l'Agglo, les protéger durablement et leur offrir des perspectives d'avenir concrètes.

Les investissements ont augmenté pour atteindre 157M€ : l'Agglo va-t-elle augmenter ses taxes ?

Comme vous pouvez le constater, le budget 2022 de Nîmes Métropole garde le cap des fondamentaux : développement économique, mobilités et protections des biens & personnes. Je suis heureux de dire qu'il a été voté à plus de 90% des élus, ce qui est exceptionnel. Dès lors, le défi était clair bien que complexe : comment mettre en œuvre les grandes orientations et chantiers majeurs sans compromettre le redressement financier de l'Agglo et sans augmenter la fiscalité ?



Franck Proust, président de Nîmes Métropole et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement, lors de la signature solennelle de la convention NPNRU.

« Nos projets vont améliorer la qualité de vie des habitants de l'Agglomération »

J'avais promis de relever ce défi avec les élus et les agents ; je suis heureux de pouvoir dire que nous avons tenu cet engagement et notamment stabilisé la fiscalité. Tandis que la hausse du prix de l'eau a été limitée à l'inflation, soit +2%, aucune hausse des taux des taxes Gemapi (*ndlr : taxe associée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations*), ou Teom (*ndlr : taxe liée à la collecte et au traitement des ordures ménagères*), n'a donc impacté les habitants.



Franck Proust entouré des élus de Nîmes Métropole lors du dernier séminaire de rentrée.

« La concertation et le dialogue de proximité ne sont pas de vains mots dans notre Agglo ! »

Plusieurs concertations sont lancées par la Métropole en 2022. Que répondez-vous à ceux qui ont l'impression que les décisions sont déjà prises d'avance ?

Outre les concertations imposées au niveau légal comme celles à venir de la future zone d'activités Nîmes Sud sur l'ex-base Ocvia, ou de la future zone d'activités Magna Porta, nous avons entamé une démarche volontariste de consultation citoyenne comme dans le cas de la concertation autour du prochain réseau de

transports en commun Tango. Nous n'étions pas tenus par la loi de le faire mais nous avons décidé de concerter.

Dans le cadre de la consultation Tango qui s'est tenue début 2022, nous nous sommes attachés à recueillir les besoins, à collecter les avis et commentaires quant aux différents scénarios de restructurations et infrastructures envisagés à court et moyen termes par Nîmes Métropole. Nous avons également cherché à alimenter la réflexion à plus long terme et à penser collectivement

de nouvelles réponses aux mobilités de demain dans le cadre du Plan de mobilité (PDM) 2030 de l'Agglo.

Le dialogue de proximité n'est pas un vain mot dans notre Agglo. Les maires des communes membres de l'Agglo mais aussi les entreprises, les habitants, etc. : je pense qu'il est important que tous se sentent concernés, écoutés, engagés. Cette confiance et ces échanges de qualité qui règnent désormais entre les élus dans notre Hémicycle, je veux les faire rayonner au territoire entier.

Les 5 chantiers qui vont inverser la tendance en 2022



1

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

> Rénover l'habitat et améliorer la qualité de vie des habitants de l'Agglo

471 millions d'euros vont être investis sur les années à venir dans les quartiers Pissevin-Valdegour, Chemin-Bas d'Avignon-Clos d'Orville et Mas de Mingue, à Nîmes, sans oublier 11 communes de l'Agglo dites "Solidarité et renouvellement urbains" (SRU). C'est un des programmes les plus ambitieux de France pour une collectivité de cette taille et Nîmes Métropole en est le porteur de projet. À noter que ce Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) rassemble de nombreux partenaires et maîtres d'ouvrage au service de la redynamisation urbaine, sociale et économique du territoire. Il est complété par le dispositif Orcod-IN, une opération de requalification des copropriétés dégradées des quartiers Pissevin et Soleil Levant, à Nîmes, porté par l'Agglo et la Ville de Nîmes. Un projet d'intérêt national qui est lui aussi un des plus ambitieux de France avec près de 180 millions d'euros d'investissements mobilisés pour améliorer la qualité de vie des habitants et faire reculer la pauvreté.

2

LE NOUVEAU PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS PAPI 3

> Protéger durablement les habitants, les biens et l'environnement

Les terribles précipitations du 3 octobre 1988, qui avaient atteint 420 mm au Mas de Ponge, à Nîmes, sont encore dans les mémoires... 113 millions d'euros vont être investis dans le Nouveau Programme d'actions de prévention des inondations dit « PAPI 3 Vistre », dont Nîmes Métropole a la responsabilité avec son partenaire l'EPTB Vistre-Vistrenque. Technique inédite en France utilisée dans le cadre de ce PAPI : la technique du tunnelier, identique à celle utilisée pour le tunnel sous la Manche, qui permettra de « creuser des ouvrages » sous la Sernam et les zones d'habitation dense. À noter qu'après les PAPI de l'Île-de-France, les PAPI de l'Agglo sont les plus importants de l'Hexagone.



3 L'INAUGURATION DE LA LIGNE DE TRAM'BUS T2

> Faciliter l'accès de tous les habitants aux pôles d'emplois et aux équipements publics

Ce projet majeur de tram'bus T2, qui traverse l'Agglo telle une diagonale entre le CHU Caremeau et la scène de musiques actuelles (Smac) Paloma, est destiné à accompagner le grand projet de rénovation urbaine (NPNRU). En effet, il va passer au cœur des quartiers en passe de connaître une rénovation profonde ; il va également ouvrir le cœur de l'Agglomération aux communes situées à sa périphérie. 123 millions d'euros, 21 stations sur 11,5 km de ligne, 10 bus à haut niveau de services (BHNS) bi-articulés de 24 mètres, plus propres et moins sonores, 28000 voyageurs/jour à terme... Aujourd'hui, les travaux avancent conformément au planning permettant une mise en service au mois de septembre 2022.



4 LA RÉALISATION DE PISTES CYCLABLES

> Développer les mobilités douces

Développer le vélo pour les déplacements du quotidien est devenu un axe incontournable dans le développement durable du territoire. Désormais dotée de la compétence « Aménagements cyclables », l'Agglo ambitionne de réaliser des pistes cyclables supplémentaires. Un plan vélo est en cours d'élaboration et permettra à Nîmes Métropole de disposer d'une véritable feuille de route pour les années à venir. Sans attendre l'ensemble des conclusions de cette étude, des premiers aménagements paraissent incontournables dès cette année en partenariat avec le Conseil départemental du Gard (CD30), à savoir : un aménagement sur le secteur de la Rouvière, une voie bus-vélo entre Caveirac et Nîmes - première étape avant la réalisation de la voie verte en 2023 -, et une piste cyclable protégée le long de la 60113 entre Bouillargues et l'entrée de Nîmes.

5 LA MISE EN SERVICE DE L'USINE DE MÉTHANISATION

> Accompagner la transition énergétique et développer la résilience du territoire face au dérèglement climatique

Située impasse des Jasons, à Nîmes, l'unité de méthanisation des boues à la station de traitement des eaux usées (STEU) de l'Agglo sera inaugurée en 2022. Modèle d'économie circulaire, elle permet d'enclencher un cercle vertueux dans le traitement des déchets avec une réduction de près de 30% de la totalité des boues produites par les habitants, dont la part biodégradable sera transformée en biogaz, une énergie à faible émission. Un projet d'envergure d'une valeur de 22 millions d'euros, porté par l'Agglo via Eau de Nîmes Métropole, et bénéficiant de l'aide de l'Agence de l'eau.





Nîmes Métropole agit pour l'emploi

PACK Solutions choisit l'Agglo pour créer 30 nouveaux emplois

Donner envie aux entreprises de s'installer sur le territoire et les accompagner dans leur développement : telle est la mission de Nîmes Métropole pour faire rayonner le territoire et créer ainsi des emplois. La preuve par l'exemple avec PACK Solutions, qui s'implante chez nous en mars et créera 30 nouveaux postes d'ici fin 2022.

« L'ambition de Nîmes Métropole est claire : impulser une dynamique pérenne pour ce territoire, le faire rayonner avec fierté, donner envie aux entreprises de s'y installer, permettre à celles implantées de s'y développer et de créer de l'emploi. » Cette déclaration de Franck Proust, président de Nîmes Métropole, va connaître une illustration parfaite avec l'installation de l'entreprise PACK Solutions à Nîmes.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Une installation que l'Agglo a accompagnée tant sur la partie implantation que sur la partie recrutement puisque l'entreprise, spécialisée dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance, connaît une très forte expansion. Elle a ainsi doublé son effectif en un an et demi, et compte désormais plus de 300 salariés dont 85 recrutés sur la seule année 2021. Une

croissance qui va se poursuivre en 2022 et profitera donc au territoire.

S'agissant des locaux, l'entreprise a bénéficié de l'accompagnement de l'Agglo jusqu'à la signature du bail en janvier pour s'installer en mars dans les anciens bureaux d'Ellipsis en Ville Active, à Nîmes.

Pour le recrutement, qui va se poursuivre dans les mois à venir, l'Agglo a mis à disposition ses



Accompagné par l'Agglo, PACK Solutions a organisé en janvier une première session de recrutements au sein de l'Hôtel communautaire, en partenariat avec l'agence Pôle Emploi des 7 Collines.

locaux pour que PACK Solutions organise une première session de recrutement en partenariat avec l'agence Pôle Emploi des 7 Collines fin janvier. Trente nouveaux postes de gestionnaires d'assurances et développeurs informatiques devraient être créés d'ici fin 2022. Une première étape pour l'entreprise qui ambitionne de devenir

leader dans son domaine, notamment sur le marché de l'épargne retraite, en France et à l'international avec des filiales basées au Luxembourg et au Québec. Une excellente nouvelle pour l'Agglo qui voit ici se concrétiser son ambition pour le développement économique, atout maître pour l'avenir du territoire.

Parole de chef d'entreprise



Christophe Emprin
Président et co-fondateur de PACK Solutions

« Nous avons choisi la ville de Nîmes pour y installer de nouveaux locaux. Nous avons été convaincus par le dynamisme de sa métropole et sa proximité avec notre siège basé aux Angles. Surtout, nous espérons bénéficier d'un nouveau bassin d'emploi permettant d'accompagner notre croissance. »

PACK SOLUTIONS ACTIVITÉ ET CHIFFRES-CLÉS

Créée en 2002 et basée aux Angles depuis 2011, l'entreprise PACK Solutions est une solution à la disposition des compagnies d'assurances, mutuelles et courtiers pour réaliser les prestations de gestion administrative et de relation clients dans les domaines de l'assurance-vie, de produits d'épargne, de la retraite et prévoyance, individuelle ou collective. Elle a également fondé son école de formation de gestionnaire en assurance - Onze Institut - pour permettre à des demandeurs d'emploi de se reconvertir sur des métiers à forte employabilité.

314
salariés

+ de 15 M€
de chiffre d'affaires

22

clients assureurs
et mutuelles

+ d'1 million
d'assurés gérés



Edimbourg accessible depuis Nîmes dès le 2 mai !

Deux nouvelles destinations depuis l'aéroport Le territoire de Nîmes trace sa route sur la carte du ciel

Après l'annonce de l'ouverture d'une ligne Nîmes-Dublin en Irlande du Sud à compter du 1^{er} avril, une nouvelle destination - Édimbourg en Écosse - rejoint le tableau des vols au départ de l'aéroport nîmois à partir du 2 mai. Deux nouvelles lignes qui confirment le renouveau et l'essor d'une infrastructure essentielle au rayonnement du territoire.

Trop tard cette année pour le week-end de la Saint-Patrick mais Dublin l'Irlandaise recèle bien d'autres charmes ! Pour les apprécier, cette ville chaleureuse se découvre à pied, le long de la rive sud de la Liffey que bordent les bijoux de l'architecture

géorgienne, dans les grands espaces verts qui sont sa signature. Plongez ensuite dans le cœur battant de la cité ou poussez plus loin à l'ouest, pour découvrir le quartier plus populaire des Liberties. Afición de la Saint-Patrick, ne manquez pas

de découvrir les secrets de fabrication de la célèbre bière derrière les murs de la Guinness Storehouse...

Davantage tenté(e) par l'Écosse ? Édimbourg vous attend ! Là encore, dépaysement garanti au

cœur de la vieille ville médiévale de la capitale écossaise où l'architecture gothique et les ruelles pavées serpentent jusqu'à des trouées vertes comme des oasis de quiétude... Juste du rêve ? Plus tout à fait puisque ces deux destinations sont désormais accessibles au départ de l'aéroport de Nîmes, via la compagnie Ryanair : à partir du 1^{er} avril pour Dublin et du 2 mai pour Édimbourg.

Des lignes qui renforcent le partenariat et les échanges avec l'Irlande du Sud et le Royaume-Uni, confirment la relance de l'aéroport nîmois. « *Nous sommes en train d'inverser la tendance et de redonner une dynamique économique et touristique à cette infrastructure majeure du territoire* », confirme Franck Proust, président de Nîmes Métropole.

LA PORTE D'ENTRÉE DE LA GRANDE PROVENCE

L'année 2021 ayant été consacrée par l'Agglo et son délégataire exploitant l'aéroport Edéis à retrouver toutes les destinations antérieures mises à mal par la crise sanitaire - Bruxelles, Londres, Fès et Marrakech, mission accomplie -, l'objectif est désormais d'ouvrir de nouvelles lignes et de diversifier les destinations au départ de Nîmes.

En permettant du même coup à Nîmes de se connecter à de nouveaux marchés touristiques et de devenir une destination de choix pour les voyageurs, comme attendu avec l'ouverture des dessertes vers l'Irlande du Sud et le Royaume-Uni. « *Notre ambition est claire : faire venir à Nîmes des touristes en provenance d'Écosse et du nord de l'Angleterre pour leur faire découvrir toute la richesse de la Grande Provence* », précise Jean-Luc Schnoebelen, président du groupe Edéis.

Une ambition partagée par l'Agglo. Et pour que les touristes tombent sous le charme dès la "porte d'entrée", l'Agglo - qui a déjà

engagé des travaux de rénovation des bâtiments de bord de piste et la construction de nouveaux hangars - et Edéis vont investir pour l'amélioration de l'expérience passagers en rénovant les infrastructures de l'aéroport. Et Grégory Merelo, directeur de l'aéroport, de conclure : « *Nous voulons ancrer le positionnement de l'aéroport nîmois comme porte d'entrée de la Grande Provence* ».



LES DEUX NOUVELLES LIGNES :

> Nîmes-Dublin

2 vols par semaine les mardis et samedis du 1^{er} avril au 31 octobre.

À noter qu'une escale à Dublin, deuxième plus gros hub de la compagnie Ryanair, permet aux voyageurs se rendant aux États-Unis d'y effectuer l'ensemble des formalités d'entrée, grâce au système de « preclearance », pré-contrôle aux frontières américaines.

> Nîmes-Édimbourg

3 vols par semaine à partir du 2 mai et jusqu'en octobre.

Innovation, Sécurité civile et lutte contre les incendies

L'aéroport de Nîmes place forte de la protection civile européenne

La Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crises (DGSCGC) s'est engagée dans le projet « Nemausus » avec plusieurs collectivités et partenaires européens dont Nîmes Métropole. Objectif ? Faire reconnaître l'intérêt de centres d'expertise européens et, plus spécifiquement, celui en projet de l'Agglo, sur la base de Nîmes, qui serait dédié à la lutte contre les feux de forêt.

En mars 2017, l'installation de la base de sécurité civile sur l'aéroport de Nîmes a scellé pour l'Agglo la volonté de devenir un territoire incontournable de la sécurité civile, tant pour la France qu'à l'échelle européenne et internationale. Une volonté portée par l'ambition d'en faire un axe fort de développement économique pour l'ensemble de la filière aéronautique en soutenant les entreprises présentes et en attirant de nouveaux acteurs.

Aujourd'hui, l'aéroport représente près de 950 emplois directs dans les trois domaines d'activité qu'il héberge : armée, sécurité civile et activité

commerciale. Son programme de développement, axé sur l'innovation et la recherche, s'inscrit dans le droit fil des ambitions française et européenne en matière de sécurité civile qu'il s'agisse de solidarité, de rationalisation des moyens et d'appartenance à une communauté de destins au contraire d'une simple juxtaposition d'États membres.

Des bombardiers d'eau européens sur le tarmac nîmois

L'aéroport nîmois s'impose donc naturellement comme une place forte dans le dispositif européen rescEU qui vient compléter le mécanisme de protection

Entité espagnole dédiée à la prévention et à la gestion des feux de forêt, la Fondation Pau Costa est un des partenaires du projet nîmois « Nemausus ».





Le projet européen « Nemausus » regroupe 9 membres provenant de 7 pays, dont la collaboration pourrait se traduire dès 2024 par la mise en exploitation du centre européen d'expertises sur les feux de forêts et d'espaces naturels. Conduit par la Sécurité Civile française et Nîmes Métropole, le consortium s'est réuni sur l'aéroport de Nîmes fin février.

civile de l'Union européenne. Ce renforcement de protection des citoyens contre les catastrophes et la gestion des risques émergents s'accompagne de nouvelles ressources - flottes d'avions, hélicoptères bombardiers d'eau, avions d'évacuation médicale, hôpital de campagne - qui passeront donc bientôt par le tarmac nîmois. Ainsi la DGSCGC pourrait bientôt accueillir deux nouveaux avions financés par l'Europe dans le cadre du programme capacitaire RescEU, avions qui viendront compléter la flotte existante.

À venir prochainement : du 18 au 20 mai 2022, aura lieu à Nîmes la conférence Aerial Firefighting (AFF), devenue Aerial Emergency Response (AER), la plus importante conférence internationale sur les moyens aériens de secours. Organisé tous les deux ans à Nîmes, l'événement va accueillir 35 pays qui aborderont les nouvelles technologies et les nouvelles solutions en matière de sécurité civile et de secours.

Nemausus, le hub européen de la protection civile

Est-il concevable de développer, fabriquer et assembler en Europe, à Nîmes en particulier, de futurs avions bombardiers d'eau, actuellement tous produits au Canada et aux États-Unis ? Telles sont les questions abordées lors des discussions en cours autour de « Nemausus », pensé comme un incubateur de start-up spécialisées qui hébergera des projets industriels et des partenariats très ambitieux.



Proposé pour accueillir le site du projet européen « Nemausus », le bâtiment emblématique de l'aéroport nîmois B46 est déjà en travaux et va être entièrement rénové d'ici 2023.

« Nemausus » est conçu également en mode coopération renforcée destinée à stimuler l'échange entre le monde des praticiens de la prévention et de la réponse, celui de la recherche scientifique ainsi que celui de l'entreprise. Une même ambition : développer les outils, les compétences et les solutions de demain notamment pour lutter contre les feux de forêts.

Un projet dont l'aboutissement serait une excellente nouvelle pour la filière aéronautique d'Occitanie et plus particulièrement l'aéroport nîmois qui concentre tous les savoir-faire sur son site. Rayonnement à l'international, promotion des compétences et création d'emplois sur le territoire : les points forts du plan de vol de Nîmes Métropole.

Mobilité durable & transition énergétique

Dix nouveaux bus biogaz sur le réseau Tango

L'Agglo et son délégataire Transdev poursuivent la mise en place de solutions pour sortir du diesel et contribuer à la transition énergétique de notre écométropole. Avec l'acquisition moyenne de dix bus à motorisation propre par an, l'Agglo fait mieux que le renouvellement attendu par la loi d'orientation des mobilités de 2019 et aligne ses objectifs de mobilité durable sur ceux du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), lancé en 2021.

Plus faciles d'accès, moins coûteux et plus propres, ces nouveaux bus s'intègrent totalement à la démarche écométropole de l'Agglo portée par l'Exécutif depuis le début du mandat. Leur acquisition s'inscrit également dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 qui prévoit un objectif de 50% du renouvellement de la flotte de véhicules avec une motorisation propre.

Objectif dépassé cette année avec 100% de la flotte renouvelée en bus à faible émission. Une acquisition vertueuse pour une technologie éprouvée tandis que l'Agglo est à la fois consommatrice via ses bus biogaz et bientôt productrice avec l'usine de méthanisation qui sera inaugurée au cours du 1^{er} semestre 2022.

Objectif ? Réutiliser le gaz émis par l'activité humaine - c'est-à-dire capter une source de pollution déjà existante -, pour créer du biogaz à faible émission de particules polluantes. Mis en service début février sur les lignes urbaines nîmoises du réseau Tango, ces dix nouveaux bus à faible émission et technologie éprouvée ne se contentent pas d'être vertueux pour l'environnement et la transition écologique ; ils affichent aussi la

Parole d' élu



Jean-Marc Campello
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux Mobilités et infrastructures de transport, conseiller municipal de Nîmes

« Avec une acquisition moyenne de dix bus par an, nous nous engageons donc en 2022 au-delà des contraintes juridiques avec 100% de la flotte renouvelée en bus à faible émission »

couleur ou plutôt l'engagement fort de l'Agglo en la matière avec un flochage reconnaissable.

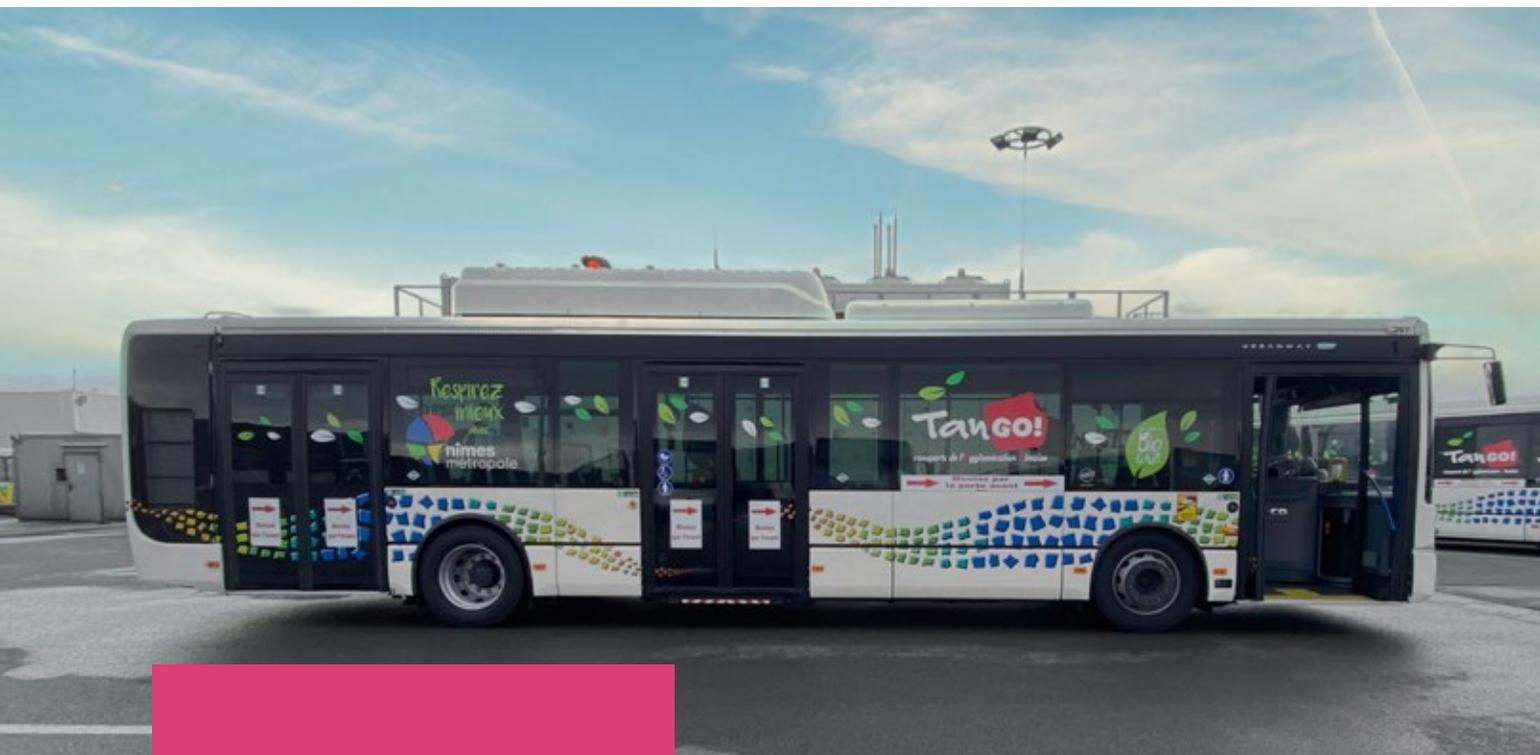
Ambition 2025 : le passage des tram'bus de la T1 en électrique

Ces dix bus s'ajoutent ainsi au neuf déjà intégrés au parc de bus en 2019 et aux dix tram'bus hybrides biogaz-électricité de la T2, soit un total de 29 véhicules à faible émission sur 93 au sein du parc de Nîmes Métropole qui compte au total - transports urbains et périurbains - près de 220 véhicules.

À noter qu'à partir de 2025, la loi prévoit 100% du renouvellement vers des modèles à faible émission dont 50% de véhicules à très faible émission (électrique, biogaz ou hydrogène).

C'est aussi l'année de la préparation de la prochaine étape pour l'Agglo : le renouvellement de la flotte de tram'bus de la T1 - actuellement dix véhicules 100% diesel - en bus électriques.





LE PARC DE BUS URBAINS EN BREF

Le parc comprend **93 véhicules au total** :

54 bus standard en 12 mètres, dont 19 roulent au biogaz

14 bus en 10 mètres affectés aux petites rues

10 tram'bus diesel en 18 mètres sur la T1 (renouvellement en électrique programmé en 2025)

10 tram'bus en 24 mètres hybrides biogaz-électricité sur la T2

« Je roule au biogaz » et « Respirez mieux avec Nîmes Métropole » : les messages floqués sont clairs comme l'est l'ambition affichée de l'Agglo en matière de transition énergétique.

L'ESPACE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AMÉLIORÉ

Attentive au confort et à l'accessibilité de l'ensemble des usagers, l'Agglo a souhaité améliorer l'accès et l'espace dédié aux personnes à mobilité réduite (dit espace PMR), grâce à l'harmonisation des commandes et l'installation de ports USB. La conception de cet espace a été validé par France Handicap dont les représentants se sont dits « très satisfaits » du travail réalisé.





DES BUS BIOGAZ NOUVELLE GÉNÉRATION

Le choix de l'Agglo s'est porté sur les véhicules de la gamme Urbanway Gaz nouvelle génération de chez Iveco. Ils sont conformes à la norme Euro 6 step E, nouvelle norme de respect environnemental, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022. En service sur les lignes urbaines nîmoises du réseau Tango depuis le 7 février, ils sont ravitaillés par la station biogaz installée sur place, au dépôt Tango.

Coût unitaire pour l'Agglo : 270 000 €.



PLUS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ

Le confort, c'est celui des usagers mais aussi des conductrices et conducteurs. Pour les premiers, du fait du nouvel emplacement moteur et boîte de vitesses en longitudinal, l'espace voyageur a été repensé avec un aménagement des emplacements arrière modifié et amélioré pour plus de confort ; pour les seconds, dans un souci d'amélioration des conditions de travail et aussi de sécurité pour les usagers, Nîmes Métropole a fait équiper les bus d'écrans au poste de conduite et de caméras de contrôle au niveau des portes.



L'Agglo répond à vos questions

Pourquoi le télérelevé et de nouveaux compteurs d'eau ?

Engagé depuis juin 2020 sur l'ensemble des communes du territoire, le déploiement du télérelevé se poursuit cette année à Nîmes avec l'installation de compteurs dits "intelligents".

Objectif de ce nouveau service : confort pour l'utilisateur, facturation au réel, meilleur suivi des consommations et alerte en cas de fuite sur le réseau privé.

À terme, 100 % des compteurs de l'Agglo en seront équipés.



Comment ça marche ?

L'installation d'un compteur d'eau communicant (= nouveau compteur ou module radio adapté sur l'existant), permet la transmission directe du relevé de consommation d'eau à un centre de traitement automatique.

Ces informations sont mises à disposition de l'abonné via le site internet d'Eau de Nîmes Métropole (EDNM) ou via l'application mobile.

L'abonné n'a rien à payer, ni pour l'installation ni pour l'utilisation. Cette innovation est prise en charge par EDNM. Les relevés de consommation sont effectués sur deux périodes : de mars à août et de septembre à février.

Quels avantages ?

Facture simplifiée. Les factures sont désormais basées sur la consommation réelle. Plus d'estimation, le consommateur paie ce qu'il utilise en temps réel.

Confort et tranquillité. Plus besoin d'attendre le passage du releveur de compteur d'eau, c'est automatique. De même, en cas d'emménagement ou de déménagement, la transmission de l'index de consommation n'est plus nécessaire, c'est automatique là encore. Il suffit simplement de prévenir les services d'EDNM de l'arrivée ou du départ.

Alerte en cas de fuite. En créant votre espace personnel sur le site eaudenimesmetropole.fr ou l'application Eau de Nîmes Métropole, le compteur d'eau communicant permet à l'utilisateur qui le souhaite de suivre sa consommation d'eau au jour le jour pour mieux la maîtriser.

Il rend également possible le repérage de toute consommation anormale et ainsi la détection d'une fuite sur l'installation. Le consommateur est alerté et cette surveillance de l'état du réseau d'eau privé est cruciale pour l'environnement et la préservation des ressources naturelles.



OÙ S'INFORMER ?

L'Agglo invite tous les abonnés qui s'interrogent sur leur consommation à contacter Eau de Nîmes Métropole. Les chargés de clientèle pourront leur apporter toutes les informations nécessaires.

09 69 36 61 02 (notamment en cas d'urgence)

Le Carré de l'Eau

9 avenue de la Méditerranée, à Nîmes.
www.eaudenimesmetropole.fr

Ouvert le lundi et le jeudi après-midi, sur RDV ;
 le mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 18h ;
 le jeudi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 13h.



Jean-Luc Chailan
 Vice-président de Nîmes Métropole,
 délégué au service public de l'eau,
 Maire de Caveirac

Parole d' élu

« Grâce à ces nouveaux compteurs, les factures d'eau sont désormais basées sur la consommation réelle et pas sur une estimation moyenne. Un

pas de plus vers la simplification au bénéfice des usagers. »

Quelles garanties ?

Fréquences radio adaptées. Le télérelevé proposé par Nîmes Métropole est une solution de télécommunication respectueuse du bien-être des personnes et de l'environnement. Les fréquences radio émises sont adaptées à cet usage, de faible puissance et d'une durée très courte. C'est pourquoi l'installation des compteurs d'eau communicants ne nécessite pas d'autorisation préalable.

Protection de la vie privée. Les informations transmises via le compteur communicant sont anonymes et ne permettent ni de localiser les compteurs ni de connaître la nature des consommations. Les données enregistrées sont le numéro de module radio et celles associées à la consommation d'eau. Aucune donnée relative au nom et à l'adresse de l'utilisateur n'est transmise.

Question des usagers

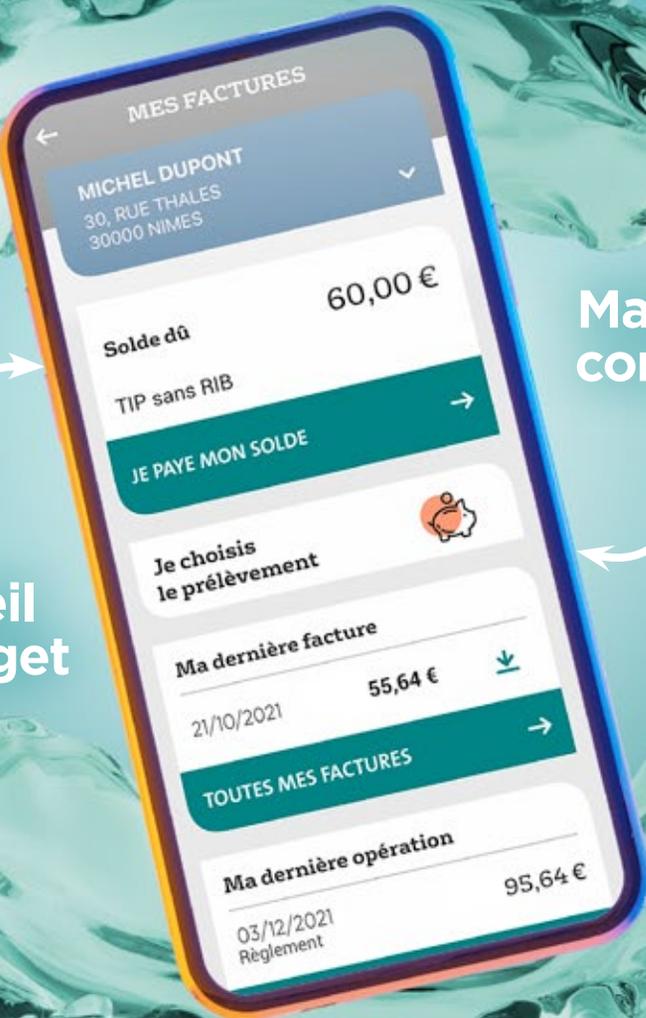
Pourquoi j'ai l'impression que ma facture d'eau a augmenté suite à l'installation de ce compteur ?

Les compteurs récemment installés sont plus performants dans le comptage des quantités d'eau consommées, ce qui peut générer une légère augmentation de la facture d'eau. Si l'augmentation est importante, il peut s'agir d'une fuite sur l'installation privée de l'abonné.

Il est alors essentiel de comparer sa consommation sur une période identique et équivalente. Les relevés de consommation d'eau sont effectués 2 fois par an sur 2 périodes différentes : de mars à août et de septembre à février.

Les consommations d'eau sont généralement plus importantes sur la période intégrant les mois d'été. Ainsi dans la majorité des cas, lorsque la consommation est ramenée à l'année, on ne constate pas de variation de consommation : les usagers peuvent avoir l'impression que leur consommation d'eau a augmenté alors que ce n'est pas le cas.

Simplifiez vos démarches Téléchargez l'application !



MES FACTURES

MICHEL DUPONT
30, RUE THALES
30000 NIMES

Solde dû 60,00 €

TIP sans RIB →

JE PAYE MON SOLDE

Je choisis le prélèvement 

Ma dernière facture

21/10/2021	55,64 €	↓
------------	---------	---

TOUTES MES FACTURES →

Ma dernière opération

03/12/2021	Règlement	95,64 €
------------	-----------	---------

Gardez un œil
sur votre budget

Maîtrisez votre
consommation



L'équipe du Pôle Relogement de l'Agglo devant la Maison de projet nîmoise de Pissevin-Valdegour

Immersion au sein du Pôle Relogement de l'Agglo

« Nous voulons replacer l'humain au cœur du dispositif »

Modifiée en profondeur ces dernières années, la réforme des attributions de logement social place désormais les intercommunalités telles Nîmes Métropole en cheffes de file de la politique locale. Un enjeu fort pour l'Agglo et ses agents sur le terrain, les chargés de mission du service Habitat, qui accompagnent quotidiennement les locataires dans un processus de relogement qui va changer leur vie.

Le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) concerne trois quartiers de Nîmes : Pissevin-Valdegour, Chemin bas d'Avignon-Clos d'Orville et Mas de Mingue. Dix-sept immeubles sont voués à la démolition, soit 1 055 logements sociaux et 800 familles impactées, devant être relogées avant le 31

décembre 2024, fin de la convention de renouvellement urbain. Une vraie opportunité pour le territoire et des enjeux forts pour Nîmes Métropole d'équilibre territorial, de mixité sociale et d'accès au logement pour les publics prioritaires et les plus en difficulté. Un vrai défi aussi pour les familles, qui ont souvent un

sentiment d'insécurité face à ce relogement, qui change profondément leur vie.

Pour être à la hauteur de ces enjeux, Nîmes Métropole, pionnière à l'échelle nationale, a structuré son pôle Relogement autour de chargés de mission qui travaillent sur place, dans les quartiers.



Leur rôle ? Être les interlocuteurs ressources entre les locataires et les bailleurs que sont Habitat du Gard, Erilia ou Un Toit pour Tous qui a confié le relogement à un prestataire extérieur.

Un rôle « à mi-chemin entre la demande et l'offre », précise Karim, chargé de mission, qui accompagne les familles du début à la fin du processus de relogement. Voire au-delà quand les familles en expriment le besoin. Ce dispositif innovant, reconnu par l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU), fait ses preuves et a depuis été repris par d'autres territoires. Pour Nîmes Métropole, c'est la volonté affichée de placer l'humain au cœur du dispositif.

« C'est une vraie aventure humaine »

Ils s'appellent Fatima, Karim, Brigitte et Chakib, ce dernier venu plus récemment en appui, et décrivent leur mission d'une même voix. Bien sûr, il y a des particularités liées au quartier, au profil des locataires selon qu'ils sont plus ou moins âgés et au bailleur social -Habitat du Gard dispose d'un important patrimoine sur le territoire, au contraire d'Erilia qui proposera plus d'opportunités en dehors-, mais le cœur de la mission est toujours le même : entendre la parole des familles et leurs souhaits, rassurer et apaiser les tensions quand elles existent.

« On entre vraiment dans l'intimité des gens, et la relation forte qui s'engage va au-delà du relogement... »

souligne Karim

Car le relogement, entièrement pris en charge par le bailleur, entraîne souvent beaucoup de questionnements et d'inquiétudes. « Pour des personnes qui vivent depuis quarante ans dans un appartement, c'est parfois un peu dur », confirme Fatima. Il faut donc d'abord informer, expliquer le processus de relogement, l'intérêt du renouvellement urbain. Un temps de discussion nécessaire. Ensuite, l'enquête sociale (composition familiale, ressources, situation), va permettre de connaître la famille pour mieux l'accompagner.

« Une relation forte qui va au-delà du relogement »

« On entre vraiment dans l'intimité des gens et la relation forte qui s'engage va au-delà du relogement », souligne Karim. Cette bienveillance, cette disponibilité, c'est ce qui va permettre la réussite

du relogement qui sera aussi une réussite de vie pour les familles. « Les locataires ont besoin d'une oreille, qu'on comprenne ce qu'ils veulent, et qu'on les accompagne » poursuit Brigitte.

Et la confiance lève souvent mieux que tout autre argument les réticences. « Quand le projet est engagé, l'émotion augmente et à ce moment-là, le relationnel sur place dans le quartier est essentiel pour rassurer les locataires », ajoute Karim. Parfois, il s'agit juste de boire un café, de prendre des nouvelles...

Un point après trois mois de relogement

De la visite des logements proposés à la signature du nouveau contrat de location en passant par les fermetures et ouvertures de contrats, le chargé de mission est aux côtés de la famille et collabore aussi, le cas échéant, avec les travailleurs sociaux. Un accompagnement qui ne signifie pas substitution : ce sont les locataires qui effectuent les démarches administratives.

Après trois mois de relogement, le chargé de mission fait un point pour savoir si tout se passe bien. Le relogement réussi, c'est celui qui va enrichir le projet de vie d'une famille. La mission que se fixent Fatima, Karim, Brigitte et Chakib dès qu'ils posent le pied sur le terrain.



Appel à projets Plan Climat

100 000 € pour soutenir les acteurs de la transition écologique

Depuis dix ans, Nîmes Métropole accompagne et finance des projets en lien avec la transition écologique et le développement durable.

Un enjeu majeur pour le territoire et notre écométropole, confirmé en 2021 avec le choix de thématiques prioritaires adossées aux orientations du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Ambition renouvelée en 2022 avec le nouvel appel à projets qui sera lancé en avril.

Végétalisation, plantation de haies ou d'arbres adaptés au changement climatique, dés-imperméabilisation des cours d'écoles ou des espaces publics, extinction lumineuse, mobilités actives... Voilà quelques-unes des thématiques attendues par l'Agglo dans le cadre de l'édition 2022 de l'appel à projets Plan Climat.

Un concours assorti d'une dotation financière conséquente, soit 100 000 € au global, qui va lui permettre une fois encore d'accompagner les acteurs du territoire engagés dans des actions en lien avec l'atténuation des gaz à effets de serre et l'adaptation au changement climatique.

Entreprises, associations, établissements publics, communes et porteurs de projets souhaitant créer une nouvelle activité : tous sont invités à défendre

leur idée pour la transition écologique du territoire. Les candidatures, d'abord soumises à l'analyse des services techniques de l'Agglo pour valider leur faisabilité et leur impact, feront ensuite l'objet d'une pré-sélection par un jury composé d'élus de Nîmes Métropole avant l'audition finale par ce même jury des porteurs de projet retenus.

À l'issue du concours, une dizaine de projets se verront attribuer une subvention d'aide au démarrage et s'engageront dans une convention de partenariat avec l'Agglo.

**Qui seront les prochains lauréats ?
Porteurs de projets convaincus
de l'urgence climatique, à vos dossiers !**

Zoom sur 3 lauréats 2021

En 2021, l'appel à projets Plan climat a enregistré 40 projets pour un palmarès qui en comptait 10. Des projets qui vont de la végétalisation à la livraison de fruits et légumes en vélo électrique, en passant par l'achat d'un broyeur de végétaux et des ateliers de réparation et rénovation. Mention spéciale au projet du collège Frédéric-Desmons de Saint-Geniès-de-Malgoirès, coup du cœur du jury !

Collège Frédéric-Desmons

à Saint-Geniès-de-Malgoirès



Apiscope, une fenêtre sur la biodiversité

Le dispositif Apiscope, installé dans une des 2 classes Segpa (64 élèves), est une ruche pédagogique à demeure dans la classe pour l'observation de la vie des abeilles au fil des saisons. Début octobre, une formation sera organisée dans l'établissement pour les professeurs motivés, assortie d'une conférence publique sur le thème des abeilles. Deux apiculteurs sont associés au projet : Bernard Muzeaux, de l'association Amphore, référent pour le suivi de la ruche, et Maurice Rouvière, de l'association Abeille et Sagesse, référent scientifique. L'Apiscope servira de support pédagogique de la maternelle à la 3^e en lien avec les programmes (maths, français, histoire, sciences de la vie et de la terre...), et impliquera plus largement les structures associatives et les communes autour du collège.

Contact : eric-alain.giraud@ac-montpellier.fr



L'Apiscope, une ruche en classe.

Parole de lauréat

« Des abeilles au collège pour ouvrir les portes sur la nature »



Eric Giraud

Professeur, porteur du projet Apiscope avec Shirley Géraud et Annie Colombero. Equipe pédagogique des classes de la Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), du collège Frédéric-Desmons, à Saint-Geniès-de-Malgoirès

« Ce projet va être un vecteur fort pour la sensibilisation à l'environnement et à l'écocitoyenneté. Et ce sont nos élèves, ces enfants en grande difficulté scolaire, qui vont ouvrir l'ensemble du collège et plus largement nos partenaires, les communes et tout le territoire, aux questions de biodiversité.

L'Apiscope est d'abord un outil pédagogique qui va venir enrichir les enseignements de toutes les classes du collège de la 6^e à la 3^e, mais aussi les classes des écoles alentours avec lesquelles le collège de Saint-Geniès souhaite créer des ponts. C'est surtout le point de départ d'actions concrètes et engagées en faveur de l'environnement.

Par exemple, nous allons végétaliser le collège avec des plantes mellifères (ndlr : dont le nectar est utilisé par les abeilles pour élaborer le miel) ; nous espérons engager nos élèves dans des projets identiques avec les communes autour du collège. Trois d'entre elles : Montignargues, Fons et Saint-Mamert-du-Gard, sont à nos côtés depuis le début. »



L'équipe d'Oc'Consigne et son projet de réemploi du verre



© Oc'Consigne

Scop Oc'Consigne

Le verre recyclé, c'est bien ; le verre réemployé, c'est mieux !



Basée actuellement dans l'Hérault, la Scop Oc'Consigne est opérationnelle depuis le printemps 2021 et fait partie d'un réseau national qui compte 30 structures du genre. Son objectif : développer une filière pour le réemploi des emballages en verre sur le territoire de Nîmes Métropole. En effet, le réemploi du verre réclame deux fois moins d'eau et quatre fois moins d'énergie que son recyclage. Comment ? En récupérant dans un rayon de 150 à 200 km (ndlr : préconisation de l'Ademe) les bouteilles stockées dans des points de collecte partenaires pour les acheminer vers une unité de lavage avant de les remettre en circuit auprès des producteurs.

Contact : sophie.graziani-roth@oc-consigne.fr

Oc'Consigne a ainsi calculé que le réemploi de 10 % des bouteilles recyclées sur le territoire de Nîmes Métropole équivaldrait à 150 tonnes d'émission de CO₂ évitées, soit l'impact environnemental de la collecte des ordures ménagères ! L'unité de lavage basée près de Montpellier sera prête fin 2022.

Pour l'heure, Oc'Consigne accompagne des producteurs pour le réemploi des bouteilles (les Costières de Nîmes et le fabricant de bouteilles Verralia sont partenaires), recherche des points de collecte (30 espérés sur le territoire) et organise des opérations de sensibilisation des consommateurs en magasins.

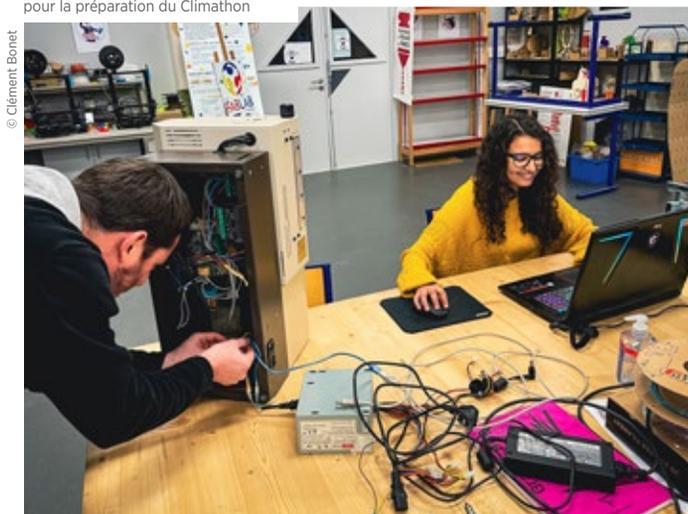
www.oc-consigne.fr

FabLab**à Nîmes**

Climathon : un marathon de l'innovation pour le climat



© Alexis Costa
L'équipe du FabLab en pleine réflexion pour la préparation du Climathon



© Clément Bonnet

Implanté depuis 2020 à Nîmes, le FabLab est un espace géré par l'association Les Incroyables Possibles, qui met à disposition du public les machines et outils pour fabriquer... ce qu'il veut. Une sorte de grand atelier ouvert aux particuliers et aux entreprises pour un prototypage rapide qui facilite et accélère le processus d'innovation. Le Climathon, présenté comme un marathon de l'innovation pour le climat et mené en collaboration étroite avec les collectivités locales et les parties prenantes du territoire, s'inscrit dans cette dynamique.

L'événement, porté par l'association et programmé sur un week-end en octobre 2022, va engager une dizaine d'équipes pluridisciplinaires, soit 80 personnes, à travailler et émettre des idées - voire des solutions innovantes ! -, en lien avec des problématiques du changement climatique sur le territoire.

À noter que le Climathon s'intègre dans le Climate KIC, un rendez-vous mondial où 100 villes organisent en simultanément des défis de territoires pour lutter contre le changement climatique. Le travail sur l'identification des problématiques qui seront proposées lors du Climathon va démarrer ; les collectivités locales intéressées peuvent encore rejoindre le comité de pilotage !

Contact : raja.nouali@lefablab.fr

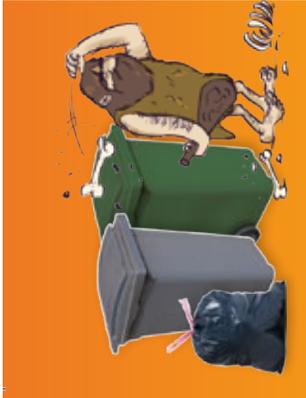
Vous souhaitez participer à l'appel à projet Plan climat 2022 ?



Téléchargez le dossier de candidature du 5 avril au 13 juin 2022

Renseignements : developpementdurable@nimes-metropole.fr





BAC GRIS/VERT OU SAC NOIR

Ordures ménagères

Déchets ménagers résiduels, et déchets sanitaires

À jeter dans un sac bien fermé



POUR ALLER PLUS LOIN...

COMPOSTEZ VOS DÉCHETS de cuisine et de jardin !



Composteurs proposés par Nîmes Métropole



BACS/SACS BLEUS OU JAUNES

Emballages ménagers

Seuls les emballages vides vont dans le bac/sac de tri

À déposer en vrac dans le bac/sac



Inutile de laver les emballages !

PAPIER

ATTENTION !

Pas de dépôt autour des colonnes ! Sac transparent obligatoire pour visibilité !



INTERDITS :



EN COLONNE

Verre

Bouteilles, pots, bocaux

À jeter sans bouchon ni couvercle



Inutile de les laver, il suffit de les vider !

ATTENTION !

Pas de dépôt autour des colonnes !



INTERDITS :



EN DÉCHÈTERIE

Déchets verts, encombrants, électroniques, polluants, gravats, cartons bruns...



POUR ALLER PLUS LOIN...



À ramener en pharmacie sans emballage



Homo Recyclus

COCHÉZ VOS JOURS DE COLLECTE

- | | |
|-------|-------|
| ● LUN | ● LUN |
| ● MAR | ● MAR |
| ● MER | ● MER |
| ● JEU | ● JEU |
| ● VEN | ● VEN |
| ● SAM | ● SAM |
| ● DIM | ● DIM |
- Ordures ménagères
- Emballages ménagers



04 66 02 54 54
dcdtm@nîmes-metropole.fr
www.nîmes-metropole.fr





Le service des encombrants permet de lutter contre les dépôts illégaux de déchets et favorise les filières du réemploi.

Le sujet qui fâche... Le dépôt sauvage des encombrants

Objets volumineux issus de l'habitation où ils ne servent plus, ces "monstres" que sont les encombrants finissent malheureusement trop souvent sur la voie publique. Coûteux pour la collectivité, nuisibles au cadre de vie et à la sécurité de tous les habitants, ces abandons font souvent monter la tension. Et pourtant, des solutions existent, gratuites, efficaces et désormais vertueuses.

Il y a ceux qui mettent la poussière sous le tapis et ceux qui mettent le frigo sur le trottoir... Un geste qui nuit non seulement au cadre de vie et à la sécurité de tous et qui coûte cher, pour Nîmes Métropole et donc pour les habitants qui en voient les effets directement répercutés sur leur taxe annuelle d'enlèvement des ordures ménagères (Taxe Teom).

Considéré comme un dépôt sauvage, et donc passible de sanctions pénales, l'abandon des encombrants (frigo, canapé, matelas, étagères, etc.), sur la voie publique augmente pourtant depuis quelques années sur le territoire, notamment dans les communes plus fortement urbanisées telle la ville de Nîmes.

Des solutions existent pourtant ! Filière et partenariats associatifs pour le réemploi, déchèteries ouvertes 362 jours par an et collecte gratuite : le dispositif est complet et le service proposé par Nîmes Métropole quasi "haut de gamme".

En voici les détails et infos pratiques. →

LE SAVIEZ-VOUS ?

1,1 M€ par an, c'est le coût de la collecte et du traitement des encombrants.

À VOS AGENDAS !

Rendez-vous les 2 et 3 avril prochains pour le Nettoyage de printemps 2022 !

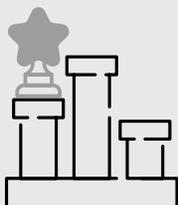
Organisée deux fois par an le temps d'un week-end, principalement pour les usagers nîmois, cette opération vise à collecter les encombrants et les déchets verts produits en période de taille. Dix mini-déchèteries sont réparties sur la ville de Nîmes et permettent de récupérer près de 300 tonnes de déchets chaque année. 50% de déchets verts, 40% d'encombrants et 10% d'électroménager sont ainsi transférés au Sitom Sud Gard pour être valorisés : compostage pour les déchets verts, tri ou réemploi pour les encombrants et l'électroménager. Des actions qui renforcent la proximité du service public délivré et qui favorisent une gestion environnementale plus vertueuse des déchets.

Prochain rendez-vous en octobre pour le Nettoyage d'automne !



LE RÉEMPLOI

Si l'exutoire prioritaire de l'encombrant c'est la déchèterie, une partie des pièces déposées peut être réemployée. Engagée dans une démarche d'écométropole, l'Agglo a donc rejoint une filière favorisant le réemploi avec des partenaires associatifs tels que : Envie Gard, La Clède, Le Tremplin, Solid'éco et Réa'Nîmes.



LA DÉCHÈTERIE

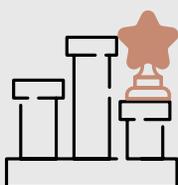
15 déchèteries sont à la disposition des habitants du territoire de Nîmes Métropole ; 9 d'entre elles sont ouvertes 7 jours sur 7, dont celles des Lauzières, de l'Ancienne Motte et de Saint-Césaire, à Nîmes.

Modalités de fonctionnement et formalités à effectuer ici :

LA COLLECTE

La collecte des encombrants est un service gratuit et sur rendez-vous réservé aux particuliers. L'Agglo vient récupérer deux grosses pièces par foyer, qui devront être sorties sur la voie publique pour 5h du matin le jour du rendez-vous.

Rendez-vous du lundi au samedi (hors jours fériés) au 0800 420 420 pour les habitants de la ville de Nîmes (numéro vert) et au 04 66 02 54 54 pour les habitants des autres communes. E-démarche et formulaire ici :



Scannez-moi !



Scannez-moi !

LES PARTENAIRES DU RÉEMPLOI

RÉA'NÎMES RESSOURCERIE

(divers)
18 rue des Platanettes
30000 Nîmes
06 22 42 17 92
reanimés.org

ENVIE

(gros électroménagers)
143 chemin du Mas de Cheylon
Quartier de St Césaire
30900 Nîmes
04 66 29 15 14
languedoc.envie.org

LE TREMPLIN

(vêtements, meubles, vaisselles, décoration)
2 bis chemin du Capouchiné
30900 Nîmes
04 66 04 11 90
letremplin-nîmes.fr

ABIDOC

(vêtements)
62 chemin des Canaux
30132 Caissargues
06 70 53 48 19
philtexandrecycling.fr

SOLI ECO

(meubles en palettes, décoration, vaisselles)
97 rue des Anciens combattants d'AFN
30000 Nîmes
04 66 70 69 40

ACEE

(petit électroménagers, outillage, vélo)
106 rue Le Corbusier
30000 Nîmes
04 66 29 86 04
acee-nîmes.fr

2 & 3
AVRIL
de 9h à 18h

UN WEEK-END POUR FAIRE LE VIDE !



DISTRIBUTION GRATUITE
DE COMPOST
SUR 3 SITES

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

10 MINI
DÉCHÈTERIES
À NÎMES, POUR
LES ENCOMBRANTS
ET DÉCHETS VERTS



Plus d'infos et liste des points d'apports
sur nimes-metropole.fr ou scannez-moi.



Ils habitent près de chez nous

Des massifs arides de la garrigue aux plaines humides de la Camargue, des terres des Costières aux plaines de la Vaunage et de la Gardonnenque, sans oublier la belle Nîmes, le territoire de Nîmes Métropole est riche d'une incroyable biodiversité. À travers cette nouvelle rubrique, nous vous invitons à (re)découvrir cette nature qui a beaucoup à nous apprendre, en allant à la rencontre de ceux qui l'observent chaque jour.
Lisez, écoutez et ouvrez l'œil...

Le *Crepis sancta*, "né" au pied de la tour Magne

CARTE D'IDENTITÉ

Nom scientifique : *Crepis sancta*

Noms communs : Ptérothèque de Nîmes, Crépide de Nîmes, Crépide de Terre Sainte, Crépis saint, Herbe rousse, Engraissemouton, Salade de lièvre...

Famille : Astéracées

Type biologique : annuelle

Floraison : de mars à mai

Taille : de 5 à 30 cm

Couleur : jaune à ocre

Milieus : campagne, vignes, espaces urbanisés... partout !

Particularité : les rosettes des feuilles jeunes sont comestibles

Situation : le *Crepis sancta* est présent sur tout le territoire de Nîmes Métropole



Le *Crepis sancta* © Cyril Girard

Son nom d'usage ne dit rien de son histoire pourtant c'est bien à Nîmes, au pied de la tour Magne, que cette plante fut décrite pour la première fois par le botaniste montpelliérain Antoine Gouan à la fin du XVIII^e siècle. On l'appelait alors *Pterotheca nemausensis*, *Andryala nemausensis* ou encore *Crepis nemausensis*... Cette plante commune, qu'on confond parfois avec un pissenlit et qui pousse partout dans les campagnes et dans les villes, fait pourtant la preuve en se reproduisant du « génie végétal » cher à la botaniste nîmoise Véronique Mûre. Quant à ses rosettes de feuilles, elles font pour les amateurs une excellente salade baptisée... salade de Nîmes !

Pour en savoir plus sur
le *Crépis Sancta*
(interview de naturaliste,
la balade botanique...)





Le Castor © Cyril Girard

Le castor, sauvé par un Gardois

Il coule des jours heureux dans les rivières gardoises mais le castor d'Europe a bien failli disparaître... Pourchassé par l'homme à partir du XII^e siècle pour sa fourrure, sa chair et surtout le castoréum, sécrétion huileuse utilisé pour la fabrication de médicaments et de parfums, son éradication est presque totale au début du XX^e siècle. Il ne reste qu'une centaine de castors en France. Une situation qui désespère Galien Mingaud, né à Saint-Jean-du-Gard et conservateur du musée d'histoire naturelle de Nîmes. Son combat pour la défense du castor va permettre qu'à partir de 1909, un arrêté préfectoral interdise chaque année de le chasser. Une chance pour les castors gardois qu'on estime aujourd'hui à 2 500.

**Pour en savoir plus sur le Castor
(interview de naturaliste,
conte audio, visites guidées...)**



CARTE D'IDENTITÉ

Nom scientifique : *Castor fiber*

Nom commun : Castor d'Europe

Famille : Castoridés

Taille : 80 à 100 cm
dont 25-35 cm de queue

Poids : 300-500 g à la naissance,
11 à 30 kg adulte

Queue : 13 à 16 cm de large, aplatie,
poils à la base et 2/3 d'écaillés

Pelage : dense, brun avec des reflets roux

Régime : herbivore

Mode de vie : monogame

Habitat : ripisylves, écosystèmes aquatiques
du territoire sur les bords du Gardon,
de la Cèze et de l'Ardèche

Et si on réinventait nos week-ends ?

Habitants de l'Agglo, partons à la (re)découverte du territoire, histoire de voyager à proximité, hors des sentiers (re)battus, pour en admirer les beautés humaines, patrimoniales et naturelles. Des idées de sorties pour petits et grands à retrouver dans chaque numéro de votre magazine « Métropole » !



À Sernhac



Dans les pas des Romains au Vallon d'Escaunes et Cantarelles

Une fois à Sernhac, suivre le chemin de l'Aqueduc... et mettre ses pas dans ceux des Romains. Dans ce magnifique site, perché sur les hauteurs sauvages du village, leur empreinte est toujours visible et les amateurs d'histoire et de pierres seront saisis par l'impressionnante beauté des vestiges de leurs grands travaux. Les carrières à flanc de falaises qui servirent à construire des bâtiments nîmois, les deux tunnels creusés à même la roche qui transportaient l'eau venant du Pont du Gard jusqu'à Nîmes sont remarquables de conservation. Des sentiers rayonnent autour du site et permettent de prolonger la balade, d'admirer les dix-sept capitelles et d'arpenter les collines qui célèbrent le paysage méditerranéen. La gestion du site a été confiée à l'association Vallon d'Escaunes et Cantarelles qui en assure la protection, l'aménagement et l'animation.

Nîmes Tourisme - 6 bd des Arènes - 30000 Nîmes
04 66 58 38 00 - nimes-tourisme.com

Dans le Gard



Trott'in Gard, la trottinette version tout-terrain pour sortir des sentiers battus

Conquis par les sensations en trottinette mais lassé de quadriller les artères et autres trottoirs urbains ? Trott'in Gard vous ouvre de nouveaux horizons en pleine nature sur une trottinette électrique tout-terrain écologique, silencieuse et rapide.

À partir de 12 ans, en famille ou entre amis, pour une occasion particulière ou juste pour le plaisir, et guidé par Philippe, accompagnateur en montagne et moniteur plein air, rendez-vous pour une balade originale et ludique en garrigue, au bord des rivières, le long des vignobles, à la découverte du patrimoine du territoire... Des parcours tout-terrain en toute sécurité. Les départs ont lieu à partir de Caveirac, La Calmette, Langlade, Saint-Dionisy, Nîmes... et plusieurs formules sont proposées de l'initiation à la randonnée.

Renseignements sur www.trottingard.com

Contact **06 12 78 81 82** et trottingard@gmail.com





À Bezouze



Boucle cyclo de l'Aqueduc : balade au fil de l'eau, de l'histoire et des oliviers

Au départ de Bezouze, la boucle de l'Aqueduc invite les cyclistes à découvrir toutes les richesses du territoire à la force des mollets. Aménagement pédagogique autour d'une noria et des aqueducs, extraordinaire place de la fontaine de Cabrières, tunnels du Vallon d'Escaunes et Cantarelles à Sernhac, remarquables vestiges du célèbre aqueduc romain, les rendez-vous avec l'histoire et le terroir méditerranéen ponctuent cet itinéraire où les cyclistes pourront aussi profiter d'une pause pique-nique, de points d'eau pour se rafraîchir et d'aires de jeux pour les enfants. Avis aux gourmands, une étape dégustation des fameuses AOP Olive et Huile d'olive de Nîmes est possible à proximité d'olivettes et de moulins à huile au cœur d'un paysage où la pierre sèche est omniprésente. La juste récompense de l'effort fourni...

Boucle de 25,5 km - 3h - difficulté moyenne
Renseignements auprès du **PETR Garrigues et Costières - 04 66 02 54 12**
et contact@petr-garriguescostieres.org

À Nîmes



Au musée de la Romanité, Schola Romana pour les 7-12 ans !

Des aventures à portée d'enfants pour qu'ils deviennent de vrais spécialistes de l'Antiquité, c'est l'expérience proposée par le Musée de la Romanité aux 7-12 ans. Premier défi : intégrer la Schola Romana, mystérieuse école chargée de protéger les œuvres du musée et d'en transmettre les histoires. Livret en mains, les aventuriers en herbe partiront à la rencontre des personnages du musée qui leur délivreront nombre d'indices. Statues, symboles, objets... une visite pleine de surprises ! Autre aventure : le visioguide Mission archéologue. Retrouver l'équipement d'Excingorix le guerrier gaulois, guider Lucius le Romain à travers la ville, reconstituer la mosaïque de Penthée... voilà quelques-unes des huit missions ludiques qui permettront aux enfants de remporter un diplôme d'archéologue ! Les enfants restent accompagnés de leurs parents qui les suivent dans l'aventure...

Musée de la Romanité

16 boulevard des Arènes, à Nîmes.

Offre tarifaire famille : 2 billets adultes + 2 billets enfants 7-17 ans (dont un enfant gratuit) : 19 €.

Gratuit pour les moins de 7 ans.

Infos sur www.museedelaromanite.fr



Gardonnenque

Une terre d'âmes et de Gardon sauvages

Rattaché à Nîmes Métropole depuis 2009, le territoire de Gardonnenque concentre une multitude de richesses dont la plus notable est la beauté de ses paysages encore sauvages, traversés par le Gardon scintillant. Mais aussi des femmes et des hommes de caractère particulièrement attachés à ces terres. Rencontres...



Territoires

- Camargue
- Costières
- Gardonnenque
- Garrigues
- Leins Gardonnenque
- Nîmes
- Vaunage

4 communes

- Dions (552 hb)
- La Calmette (2 390 hb)
- Sainte-Anastasia (1 755 hb)
- Saint-Chaptes (1 945 hb)



Date d'entrée
dans Nîmes Métropole

1^{er} janvier 2002 :
La Calmette

1^{er} janvier 2009 :
Dions

Sainte-Anastasia
Saint-Chaptes

Source : Recensement 2019, Insee, janvier 2022



Parole d' élu

« L'âme de la Gardonnenque est bien le Gardon et ses gorges magnifiques »

Jean-Claude Mazaudier

Maire de Saint-Chaptes,
Membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole,
délégué au service public d'assainissement non collectif (Spanc)

Je suis natif d'Alès mais mon épouse est Saint-Chaptoise de naissance. C'est tout naturellement que nous sommes revenus vivre ici à notre retraite. C'est mon 3^e mandat en tant que maire et je ne me lasse pas d'admirer ce si beau village, calme et reposant, loin des grands axes. Saint-Chaptes, c'est un peu le centre du Gard !

J'aime tant les vignes, les champs d'oliviers, les cultures diverses et variées... L'environnement est exceptionnel ici. L'âme de la Gardonnenque est bien le Gardon et ses gorges magnifiques. Au cœur de ce paysage plus sauvage que le Sud de Nîmes, se nichent des villages de caractère qui ont chacun leurs spécificités.

En intégrant l'Agglo, nous autres maires des communes de la Gardonnenque, avons pu bénéficier d'un système d'eau et d'assainissement que nous n'aurions pu financer par nous-mêmes. Refaire les réseaux, opérer des travaux sur des infrastructures importantes pour nos villages... Les fonds de concours nous aident en cela.

Et puis, que nous soyons maires de petites ou de grandes communes, nous avons l'opportunité d'avoir des échanges très enrichissants au sein de l'Agglo ; j'ai hâte que la Covid passe et que nous puissions retrouver cette grande convivialité qui nous anime sur ce territoire !

La Calmette

Piqué d'apiculture depuis quarante ans

Quand il démarre l'apiculture, Alain Laurent est encore employé à la SCNF mais l'envie est trop forte, une ou deux ruches et le monde des abeilles se découvre à lui. Aujourd'hui apiculteur à temps plein, il prend soin de sa quarantaine de ruches dans le respect absolu de la nature. Pas de nourriture, pas de traitement, ses abeilles vivent leur vie et transhument sans souci sous les châtaigniers de Saint-Étienne-Vallée-Française, dans la garrigue de Clermont-l'Hérault et à l'orée des champs de lavande fine du côté de Bollène. Résultat : un miel bio Ecocert de qualité qu'il vend sur place à La Calmette et sur le marché du Jean-Jaurès le vendredi à Nîmes. Pollen de châtaignier, propolis et miel en rayon sont aussi proposés. Et cet homme de l'art récupère sur demande les essaims d'abeilles et détruit ceux de frelons...

Les Butineuses Calmettoises

21 chemin du Mas d'Argelas, à La Calmette
06 82 25 43 26



La Calmette

Ambiance cosy pour intérieurs sur-mesure

Tout a commencé par la reprise d'un atelier de tapisserie près de son lieu de vie et l'envie de faire vivre son activité dans ce secteur. Il y a huit ans, Agathe Couture s'installe donc dans la ZAC du Petit Verger et propose ses services pour l'ameublement, les voyages et les coussins. Rapidement, l'idée d'associer une boutique de décoration à l'atelier s'impose. Art de la table, linge de maison, petite décoration, l'ambiance de la boutique est cosy et met en avant le goût des belles choses, made in France en priorité. Le succès est au rendez-vous et le concept store s'est récemment agrandi pour proposer du mobilier, des luminaires et des papiers peints. L'adresse idéale pour embellir son intérieur, faire un cadeau et même s'habiller au rayon prêt-à-porter ou gâter les petits qui ont eux aussi leur rayon. Le goût des belles choses n'attend pas le nombre des années...

Lonely Déco

ZAC du Petit Verger, à La Calmette
04 66 57 95 27

Dions**Comme dans un cocon en pleine nature**

Ralentir, mettre sa vie en adéquation avec ses valeurs, choisir des activités respectueuses pour soi et pour la planète... En 2021, Pascale Fuchs, installée depuis vingt-cinq ans en Haute-Savoie, sent qu'il est temps de passer de la réflexion à l'action. Et ce projet de maison d'hôtes, elle le visualise dans le Sud entre mer et ciel bleu, oliviers et cigales, proche de la nature et d'une rivière. Ce rêve, il s'incarne depuis juin 2021 à la Magnanerie de Dions. Esprit gîte et maison de famille, l'hôte reçoit le temps de séjours sur-mesure où les repas sont faits maison en circuit court et de proximité, les produits d'entretien aussi et où les installations - dont une grande terrasse - permettent des activités comme le yoga, la méditation ou les massages. « Prendre le temps vers soi », c'est la promesse d'un lieu où tout incite à la douceur de vivre en mode slow life...

Magnanerie de Dions
12 rue du Grès, à Dions
06 80 20 90 66

**Saint-Chaptes****Quand la vigne est une affaire de famille**

Tant du côté des propriétaires que des exploitants, l'histoire du domaine de La Tour de Gâtigne s'écrit sur des générations. L'ancienne commanderie du XIII^e siècle est un patrimoine précieux. Côté exploitants, Jérôme Guibal, actuel gérant, est le représentant de la 4^e génération et sa famille s'occupe du domaine depuis 1931. Il travaille sur deux appellations : IGP Cévennes pour des vins de cépages (merlot, cabernet, viognier, chardonnay) et AOP Duché d'Uzès pour des vins d'assemblage (rouge : grenache et syrah ; rosé : grenache et syrah et blanc : viognier et grenache blanc). En septembre 2020 a eu lieu la mise en bouteille du premier millésime en bio en même temps que les haies champêtres et l'enherbement entre les rangs de vignes signaient le retour de la biodiversité... Le caveau est ouvert toute la journée du lundi au vendredi et le samedi matin. Visites de groupes sur réservation.

Domaine viticole La Tour de Gâtigne
Mas de la Tour, à Saint-Chaptes
04 66 81 26 80

Saint-Chaptes

Le paradis vert des enfants... et des parents

En bientôt vingt ans, le petit parc animalier pédagogique consacré aux animaux de la ferme a bien changé. Les animaux sont toujours là mais sur les cinq hectares, les aménagements réalisés au fil des années en font désormais le royaume grandeur nature de tous les chevaliers, princesses et autres pirates qui rêvent d'aventure... Aires de jeux en bois sans système mécanique, trampolines, espaces aquatiques avec toboggans et fontaines, jeux de motricité pour les tout-petits à partir d'un an et bientôt un immense seau renversant pour les amateurs de fraîcheur et de sensations fortes... Toutes les activités se pratiquent en toute sécurité. Le parc accueille les enfants des écoles en mai et juin et des centres de loisirs en été pour lesquels il organise des ateliers pédagogiques. Quant aux familles qui viennent pour la journée, elles peuvent apporter leur pique-nique ou se restaurer au snack, alors... à l'aventure !

Green park

Les Péllissières, à Saint-Chaptes
06 28 32 72 47



Sainte-Anastasia

Un théâtre de sculptures dans un jardin

Claire Pellicone Fanni, nom d'artiste KLR, sculpte depuis... toujours. « *Petite, je crachais dans la boue et je modelais des santons, des billes...* » Cette passion ne l'a jamais quittée et surtout pas quand elle était enseignante puisqu'elle y initiait ses élèves. Depuis qu'elle a tout son temps pour elle, Claire Pellicone Fanni, créatrice boulimique, le consacre à la sculpture donc et au jardin, sa deuxième grande passion. Pour elle, les deux sont d'ailleurs intimement liés et se nourrissent l'un l'autre. « *Je pars toujours de la nature ou du corps humain et j'explore en intégrant d'autres éléments, plantes, bois, fer rouillé, avec une grande attention à la lumière, aux jeux de lumière.* » Pas étonnant qu'elle ait décidé de faire de son jardin paysager son lieu d'exposition permanente. Il se visite sur rendez-vous et dévoile l'œuvre d'une artiste qui prend grand plaisir à la rencontre et à l'échange.

Claire Pellicone Fanni

106 chemin du Rieu, Aubarne, à Sainte-Anastasia
06 08 80 63 92

La tribune politique

Groupe Les Progressistes

On le voit, particulièrement en période de crise, comme celle que nous vivons depuis deux ans, qu'il est important d'avoir un État fort et réactif. Toutes les collectivités peuvent alors s'appuyer sur lui, pour elles-mêmes être à la hauteur de leur mission au cœur des territoires. Mais, l'État, l'exécutif et le législatif qui sont à son service, ne peuvent agir sans une légitimité solide car incontestable. L'élection présidentielle d'avril, suivie des élections législatives, sont le socle de cette légitimité et gage de stabilité. L'abstention n'est donc pas une option, voter est un devoir citoyen.

Valérie ROUVERAND
Présidente du Groupe Les Progressistes
valerie.rouverand@ville-nimes.fr

Groupe EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Notre agglomération a engagé une réflexion de fond pour faire évoluer son réseau de transport en commun Tango, afin de mieux répondre aux besoins des usagers et d'intégrer tous les types de mobilités, du réseau cyclable aux plateformes intermodales qui regroupent les gares et les parkings relais. Il convient dès aujourd'hui de penser les déplacements de demain.

Une importante consultation a été menée entre le 18 janvier et le 15 février, avec 13 réunions qui ont mobilisées les élus ainsi que les habitants, déjà usagers ou simplement intéressés par le sujet.

Notre groupe politique a participé activement à ces consultations. En effet, la mise en réseau de nos communes périphériques avec la ville centre et entre elles est au fondement de la coopération communautaire. Le développement du territoire nécessite des politiques communes, des infrastructures communes et un maillage de transport pour tous. C'est avec beaucoup d'attentes que les 18 maires réunis dans le groupe EPNM suivent ces travaux.

Nous espérons que le nouveau plan de déplacement permettra de mieux intégrer les populations rurales et périurbaines, pour favoriser l'attractivité de notre agglomération et son développement économique

pierre.domergue@nimes-metropole.fr

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

Le dynamisme économique du territoire se mesure par son attractivité et ses perspectives de développement. Sur ces deux volets et sous le prisme de sa compétence développement économique, Nîmes Métropole continue d'agir quotidiennement avec pour objectif, pérenniser les entreprises existantes, accueillir celles qui souhaitent s'installer et faire rayonner l'agglomération au-delà des frontières administratives d'Occitanie.

Après l'important travail accompli par le Président Franck Proust et l'ensemble des parties prenantes, l'aéroport de Nîmes Alès Camargue Cévennes compte désormais deux destinations supplémentaires : deux capitales, Dublin et Edimbourg. Ces dernières viennent compléter les offres existantes : Londres, Marrakech, Bruxelles et Fez et ainsi, renforcer la création de richesses sur notre territoire. Viens également consolider la vitalité de notre agglomération, le futur Palais des congrès initié par la Ville de Nîmes. Cet équipement structurant sera un formidable accélérateur de développement économique et tourisme pour Nîmes et son agglomération. Dans ce cadre, Nîmes Métropole a acté le 3 février dernier, un fonds de concours lié aux projets de secteur d'intérêt intercommunal d'un montant de 10M€.

Enfin et pour répondre aux nombreuses entreprises qui souhaitent s'implanter sur notre territoire, riche de sa position géographique mais aussi, des multiples atouts qu'il détient sur l'ensemble des 39 communes, Nîmes Métropole vient d'acter le principe de création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur l'ancienne base travaux d'Oc'Via, pour en faire un pôle économique majeur de notre territoire.

04 66 02 54 91

GROUPE RN Rassemblement national

Tribune non reçue pour ce numéro

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

En ce début d'année 2022, Nîmes Métropole garde le cap qui a été fixé en début de mandature : le recentrage sur les compétences propres, la recherche et l'optimisation du foncier économique, la concertation dans le cadre du Plan de Mobilité ou encore l'approbation du dossier du PAPI III votée le 3 février dernier. Sereinement, nous avançons dans la bonne direction qui est celle de la recherche permanente du bien-être collectif. Sur le plan environnemental et économique, le récent achat de dix bus roulant au biogaz et la consolidation des infrastructures de mobilité permettent d'installer un climat propice à la création d'emplois sur notre territoire et à la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Un cap qui prévoit également l'accompagnement de projets structurants de secteurs grâce aux fonds de concours avec notamment le soutien financier apporté à la ville-centre sur la construction du Palais des Congrès, qui fera rayonner le territoire de notre Communauté d'agglomération.

Le groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

Vivre dans un logement digne est un droit

Pour répondre aux problèmes du mal-logement, comme à son coût pour le budget des familles, de gros efforts doivent être faits, nationalement et localement. Le nouveau programme de renouvellement urbain, comme le dispositif ORCOD-IN qui permet d'intervenir sur les copropriétés dégradées apportent des réponses. Mais il faut aller plus loin. Les communes peuvent agir en libérant du foncier pour le logement social, en mobilisant les logements privés vacants et en favorisant leur conventionnement avec l'ANAH pour développer des logements à loyers maîtrisés dans le parc privé... Elles peuvent agir enfin avec plus de force sur l'habitat insalubre, l'aide à la rénovation des habitations dégradées, la lutte contre la priorité énergétique... Notre communauté d'agglomération doit aider ces politiques.

V.Bouget, B.Clément, J. Menuet, C. Giacometti,
B. Ferrier, S. Fayet, C. Bastid, P-E. Détrez
gaucheunie.nm@gmail.com

Les numéros utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.

L'ACCUEIL
NÎMES MÉTROPOLE
04 66 02 55 55



LES DÉCHETS
04 66 02 54 54



L'EAU
09 69 36 61 02



LES TRANSPORTS EN COMMUN
09 70 81 86 38



LA LOCATION DE VÉLOS
04 66 38 59 43



L'HABITAT
04 66 02 54 14



LA RELATION ENTREPRISES
04 66 02 55 40



CHANGEONS
NOS HABITUDES



C'EST DES
ÉCONOMIES
D'ESSENCE

ABONNEMENT MENSUEL À PARTIR DE 9,90 €*

tangobus.fr

☎ 0970 818 638



Tango!

Transport de l'Agglomération Nîmoise



nîmes-metropole.fr   